Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Termes de référence

Évaluation Finale du projet « Autonomisation des jeunes pour l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (YES) » mise en œuvre par l'UNFPA-Bénin et ses partenaires

Période de mise en œuvre : 2023-2025 avec une extension sans coût pour 2026

Évaluation du projet YES

Juin 2026

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Table des matières

Table des matières

Table des matières 1
Acronymes 2
1. Introduction 3
2. Contexte national 5
3. Rappel du projet YES 10
4. But, objectif et champ de l'évaluation 16
4.1. But 16
4.2. Objectifs 16
4.3. Champ de l'évaluation 17
5. Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation 18
5.1. Critères d'évaluation 18
5.2. Questions préliminaires d'évaluation 18
6. Approche et méthodologie 20
6.1. Approche 20
6.2. Méthodologie 22
7. Le processus d'évaluation 26
7.1. La phase préparation *(Manuel, chapitre 1)* 27
7.2. La phase de conception *(Manuel, chapitre 2)* 27
7.3. La phase de terrain *(Manuel, chapitre 3)* 28
7.4. La phase de rédaction du rapport *(Manuel, chapitre 4)* 29
7.5. Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation *(Manuel, chapitre 5)* 30
8. Les produits de l'évaluation 30
9. Assurance et contrôle qualité 32
10. Calendrier indicatif et plan de travail 33
11. Gestion de l'évaluation 36
12. Composition de l'équipe d'évaluation 37
12.1. Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation 38

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

12.2. Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation 41
13. Budget et modalités de paiement 46
14. Bibliographie et ressources 48
15. Annexes 48

Acronymes

BCP	Bilan Commun de Pays
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
ESAF	Égalité des Sexes et Autonomisation des Femmes
EQA	Contrôle de Qualité du rapport d'évaluation
EQAA	Assurance et contrôle de la Qualité d'Évaluation
GRE	Groupe de Référence de l'Évaluation
IA	l'intelligence Artificielle
IJS	Indemnité Journalière de Subsistance
ODD	Objectifs de Développement Durable
S&E	Suivi et Évaluation
SDSR	Santé et Droits Sexuels et Reproductifs
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
TdR	Termes de Références
UNCT	Equipe de pays des Nations Unies
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNEG	Groupe d'Evaluation des Nations Unies
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNSDCF	Plan-Cadre des Nations Unies pour la Coopération au Développement Durable
VBG	Violence Basée sur le Genre
BRAOC/WCARO	Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

1. Introduction

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) est l'agence des Nations Unies chargée de la santé sexuelle et reproductive, assurant les droits et les choix de toutes et tous. Sa mission est de créer un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et chaque jeune réalise pleinement son potentiel.
Pour mener à bien cette mission, l'UNFPA axe son action sur trois objectifs fondamentaux appelés les « **trois zéros** » à atteindre d'ici 2030 :

- **Zéro décès maternel évitable**
- **Zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale**
- **Zéro violence basée sur le genre et pratique néfaste** (telles que le mariage des enfants ou les mutilations génitales)

Cette ambition s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme d'action issu de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD).

L'UNFPA contribue ainsi à l'agenda 2030 sur le développement durable.[1] Cet agenda vise la réalisation de 17 objectifs de développement durable (ODD). La contribution de l'UNFPA est plus ou moins directe aux six (6) ODDs suivants: *(a) permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge (ODD 3); (b) parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles (ODD 5); (c) réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre (ODD 10); d) prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (ODD 13); e) promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous (ODD 16); f) et renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser (ODD 17)*.

L'UNFPA s'appuie dans sa contribution à la vision du Programme de développement durable à l'horizon 2030, sur le principe directeur de « ne laisser personne de côté », avec la priorité d'atteindre en premier ceux qui sont les plus défavorisés.

L'UNFPA est actif au Bénin depuis 1974. Il est à son 10ème Programme de coopération avec le Bénin, couvrant la période 2024-2026 et aligné sur les besoins et les priorités de développement national énoncés dans les différents documents nationaux de référence : (i) le Plan National de Développement (PND) 2018-2025, (ii) le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) 2021-2026. Il est également aligné au Plan Cadre des Nations Unies pour Coopération et le Développement

[1] UNFPA Strategic Plan 2022-2025

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Durable (UNSDCF 2023-2026) au Bénin et intègre les évidences issues du Bilan Commun de Pays des Nations Unies actualisé en 2024.
Le programme de coopération prend enfin profit des politiques et stratégies sectoriels nationaux tels que (v) la Stratégie Nationale de Maîtrise de la Dynamique Démographique pour le Renforcement du Capital Humain au Bénin (SNMDD 2022-2026), (vi) la Stratégie Nationale d'Intelligence Artificielle et des Mégadonnées 2023-2027, (vii) le Plan d'Action National Budgétisé de Planification Familiale du Bénin (PANBPF) 2019-2023 au Bénin et son Guide Opérationnel de mise en œuvre, (viii) la Politique Nationale de Santé (PNS) 2018-2030.

Dans ce cadre, l'UNFPA a bénéficié d'un financement du Grand-Duché de Luxembourg pour mettre en œuvre le projet « Autonomisation des jeunes pour l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs » (YES). S'inscrivant dans la coopération bilatérale entre le Bénin et le Luxembourg, cette initiative est déployée dans quatre départements : l'Atlantique, l'Alibori, l'Atacora et le Borgou. Conformément à la politique d'évaluation de l'UNFPA, qui privilégie l'apprentissage organisationnel et la redevabilité, le dispositif de suivi-évaluation du projet prévoit une évaluation finale afin de mesurer les changements induits par sa mise en œuvre.

. Ainsi donc, l'évaluation du projet « **Autonomisation des jeunes pour l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (YES)** » sera réalisée dans les mêmes conditions d'exigence de la politique d'évaluation de l'UNFPA. Elle fournira une appréciation indépendante concernant la pertinence et la performance du projet ci-dessus cité. Cette évaluation, qui couvrira la période de janvier 2023 à juin 2026 , offrira une analyse de différents facteurs favorables et contraignants qui ont influencé ou qui influencent l'exécution du projet et la réalisation des résultats prévus. L'évaluation de ce projet tirera aussi des conclusions et fournira un ensemble de recommandations concrètes pour les différents acteurs au cas où il y aurait une duplication ailleurs ou une autre phase du projet.

L'évaluation sera mise en œuvre conformément au manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le Manuel fournit des directives pratiques pour la gestion et la conduite des évaluations de programme de pays, donc pour les projets conduits par l'UNFPA afin d'assurer la production d'évaluations de qualité qui soient conformes aux normes et règles du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) et aux bonnes pratiques internationales d'évaluation.[2] Il propose une approche détaillée pour préparer des évaluations reposant sur une méthodologie solide et définit les rôles et les responsabilités des principales parties prenantes à toutes les étapes du processus d'évaluation. Le Manuel comprend un ensemble de documents prêts à l'emploi : modèles et présentations adaptables, listes de contrôle, ou directives pratiques sur les activités et tâches spécifiques que les évaluateurs et le gestionnaire de l'évaluation effectuent au cours des différentes phases de

[2] UNEG, Normes et règles d'évaluation (2016): https://www.unevaluation.org/document/detail/1914

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

l'évaluation. Les évaluateurs, le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays et les autres parties prenantes sont tenus de suivre les directives du Manuel tout au long du processus d'évaluation

Le publique principal et les premiers utilisateurs cibles de l'évaluation sont les suivants: (i) le bureau de pays de l'UNFPA Bénin; (ii) le Gouvernement de la République du Bénin; (iii) les partenaires de mise-en-œuvre du bureau de pays de l'UNFPA Bénin; (iv) les détenteurs de droits impliqués dans les interventions du projet et les organisations qui les représentent (en particulier les femmes, les adolescents et les jeunes), (v) l'Équipe de pays des Nations Unies (UNCT); (vi) le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre WCARO (BRAOC) et (vii) le bailleur (Luxembourg). Les résultats de l'évaluation intéressent également un grand nombre de parties prenantes, notamment : (i) le siège et bureaux de l'UNFPA ; (ii) le Conseil d'administration de l'UNFPA ; (iii) le monde universitaire ; et (iv) les organisations locales de la société civile et les ONG internationales. Les résultats de l'évaluation seront diffusés en utilisant les canaux de communication traditionnels et numériques.

L'évaluation sera dirigée par un gestionnaire au sein du bureau de pays de l'UNFPA Bénin en étroite consultation avec le gouvernement du Bénin, suivant les orientations du conseiller régional en suivi et évaluation (S&E) du (WCARO), et en consultation avec le groupe de référence tout au long du processus d'évaluation. Une équipe d'évaluateurs externes indépendants mèneront l'évaluation et prépareront un rapport d'évaluation conformément aux présents termes de référence (TdR) et aux directives du Manuel.

2. Contexte national

Le Bénin, pays d'Afrique de l'Ouest d'une superficie de 114 763 km², a une population en croissance rapide (2,8 pour cent par an) estimée en 2024 à environ 14,46 millions d'habitants, pour environ à 14,70 millions d'habitants en 2025. Ces estimations de l'INStaD reflètent un taux de croissance annuel d'environ 2,3%. Selon les projections de la Banque mondiale et du PNUD, environ 60% de la population du Bénin est constituée de personnes âgées de moins de 25 ans. Cela inclut les enfants de 0-14 ans pour environ 40% de la population totale et les jeunes adultes de 15-24 ans pour environ 20%. Cette même estimation en détail montre en 2024, 8,7 millions de jeunes de 0-24 ans et en 2025, 8,8 millions de jeunes de 0-24 ans. 20% de la population se situe dans la tranche d'âge des adolescents de 10-19 ans. Cela représente environ 2,9 millions d'adolescents pour 2024 et environ 3,0 millions d'adolescents pour 2025.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

En 2026, la population du Bénin est estimée à environ 15,1 millions d'habitants. Avec une population extrêmement jeune, on estime qu'environ **55 % à 60** % de la population totale a entre 0 et 24 ans, soit près de **8,5 millions de personnes** dans cette tranche d'âge.
Avec une répartition par tranche d'âge comme celle-ci :

- **0 à 14 ans :** Environ 42 % à 45 % de la population totale, ce qui représente près de **6,4 millions de jeunes**.
- **15 à 24 ans :** Environ 15 % à 18 % de la population totale, représentant environ **2,5 millions de personnes**.

Cette jeunesse démographique constitue un enjeu majeur pour le pays, nécessitant d'importants investissements dans les infrastructures éducatives, la formation professionnelle et la création d'emplois. En effet, les jeunes de par leur poids représentent une forte demande sociale dans un contexte de pauvreté encore élevée (incidence de la pauvreté monétaire était de 36,2 % en 2022, en baisse par rapport à 38,5 % en 2019) et une opportunité d'exploiter le dividende démographique si des investissements appropriés sont faits dans le capital humain, l'égalité des sexes et la bonne gouvernance.

Voici une répartition selon les quatre (04) départements appuyés par le projet :

Département	**Population Totale Estimée (2026)**	**Part des 0 - 24 ans (%)**	**Estimation des 0 - 24 ans (Effectif)**
Atlantique	1 800 000	~58 %	1 044 000
Borgou	1 510 000	~60 %	906 000
Alibori	1 080 000	~62 %	669 600
Atacora	920 000	~61 %	561 200

Les femmes représentent 50,5% de la population totale au Bénin selon cette même projection pour environ 7,3 millions de femmes en 2024, environ 7,4 millions en 2025 et 7,6 millions en 2026.

La population est concentrée dans le Sud (36,8 pour cent). Le Nord et le Centre accueillent respectivement 31,2 pour cent et 30,3 pour cent de la population ; 47 pour cent de cette population réside en milieu urbain contre 53 pour cent pour le milieu rural (INStaD, projection 2024). Environ 30-35% de la population peut être considérée comme étant des migrants internes (c'est-à-dire ceux qui ont déménagé d'une région à une autre dans le pays, notamment des zones rurales vers les zones urbaines).

Selon MICS 2021, le niveau de fécondité reste élevé (5,7 enfants par femme en 2018 et 4,7 en 2021), largement alimenté par les normes sociales, l'accès limité des adolescents et des

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

jeunes à l'information et à des services de qualité. Il est plus élevé dans les zones rurales (5,1), chez les femmes pauvres (5,4) et non instruites (5,2). La fécondité varie des taux les plus élevés dans le département des Collines au centre (5,6) et du Couffo (5,6) au sud, aux taux les plus bas dans le Littoral (3,1) tirés par Cotonou (3,1). Selon l'EDS en 2017-2018, 20,1% des filles âgées de 15 à 19 ans ont déjà eu des enfants, ce qui témoigne d'une maternité précoce, compromettant leur capacité à réaliser leur potentiel. Le taux de fécondité des adolescentes est élevé, en particulier chez les filles non instruites (126,4 pour mille), les filles pauvres (110,5 pour mille) et les filles des zones rurales (88,0 pour mille) (MICS 2021-2022).

Selon les données disponibles, le taux de croissance économique du Bénin était de 7,6 % en 2019, en hausse par rapport à 6,7 % en 2018. En 2020, malgré la pandémie de COVID-19, l'économie béninoise a fait preuve de résilience avec un taux de croissance d'environ 3,8 %, suivi d'un rebond à 7,2 % en 2021. Les projections pour la période 2022-2026 estiment une croissance moyenne de 6,4 %. Entre 2020 et 2022, l'indice de développement humain du Bénin est en hausse depuis 1990 jusqu'en 2022 allant de 0,350 à 0,504 (Rapport sur le développement humain 2021/2022). L'indice de Gini est de 41,8 %, reflétant d'importantes inégalités de revenus et de richesses. Le taux de chômage est faible (2,4 %), mais cache un taux de sous-emploi élevé (72,9 %) qui est corrélé aux conditions de vie précaires d'une partie de la société.

Le Bénin est un pays politiquement stable avec une culture d'alternance démocratique au pouvoir, avec les récentes élections présidentielles qui ont amené le Président Romuald WADAGNI au pouvoir. Le Bénin s'est distingué au cours des dernières années par son engagement fort à faire avancer les questions sociales et l'agenda féministe et des droits des femmes, y compris la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs par le biais de réformes juridiques et institutionnelles. Le Code électoral béninois, révisé en novembre 2019, a introduit des mesures pour améliorer la représentation des femmes au sein de l'Assemblée nationale. Dès les élections législatives de 2023, le nombre de sièges est passé de 83 à 109, avec 24 sièges réservés exclusivement aux femmes, soit un siège par circonscription électorale. Cette réforme vise à garantir une présence féminine accrue dans les instances décisionnelles du pays. La création de l'Institut National de la Femme et la nomination d'une femme au poste de la Présidente témoignent d'importants efforts pour renforcer la participation des femmes à la prise de décision. Cela crée un environnement propice à la réalisation des trois résultats transformateurs de l'UNFPA et du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD).

Entre 2020 et 2022, le Bénin, tout comme le monde entier, a connu la pandémie de COVID-19. Précisément en mars 2020, le Bénin a enregistré beaucoup de cas selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Une campagne nationale de vaccination a débuté le 29 mars 2021 avec l'administration des doses des vaccins. En réponse à la pandémie, le gouvernement béninois

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

a mis en place diverses mesures préventives et restrictives pour limiter la propagation du virus. L'UNFPA a contribué par l'entremise du SNU et de manière directe à cette réponse de la pandémie entre 2020 et 2022. Le 16 mars 2022, ces mesures ont été levées pour favoriser la relance des activités de développement économiques, culturelles et sociales.

Entre 2023 et 2024, le Bénin a mis en œuvre plusieurs stratégies et politiques intégrant les dynamiques de population, notamment : (i) la Participation au projet SWEDD : Le Bénin a rejoint le projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), soutenu financièrement par la Banque mondiale et techniquement par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Ce projet qui vise à accélérer la transition démographique, à générer le dividende démographique et à réduire les inégalités de genre dans la région du Sahel, est intervenu sur toute l'étendue du territoire y compris les quatre (04) départements d'intervention du projet YES, (ii) le Renforcement des capacités institutionnelles à tous les niveaux : Le Ministère en charge du développement, a été actif dans l'élaboration et le suivi des politiques de développement. Ses attributions incluent la veille stratégique, la planification du développement, le suivi des politiques sectorielles, l'intégration des dynamiques démographiques et le soutien au développement local.
Ces initiatives reflètent l'engagement du Bénin à intégrer les dynamiques de population dans ses politiques de développement, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes, la planification stratégique et le développement local.

Le taux de prévalence de la contraception moderne au Bénin, c'est-à-dire la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans utilisant des méthodes contraceptives modernes, a évolué au fil des ans (12,1% en 2017-2018. Voici un aperçu des statistiques disponibles : en 2012 : Moins d'une femme mariée sur dix utilisait une méthode contraceptive moderne, en 2017 : Le taux de prévalence contraceptive était de 12,4 %, en 2019 : environ 35,6 % des femmes béninoises n'avaient pas accès aux services de planification familiale, malgré leur désir d'éviter une grossesse. En 2022 : Le Bénin s'était fixé comme objectif d'atteindre un taux de prévalence de la contraception moderne de 25 %. Mais en 2026 : Les objectifs actuels visent à augmenter le taux de prévalence des contraceptifs modernes chez toutes les femmes de 11,7 % à 18 %.
Ces chiffres reflètent les efforts continus du Bénin pour améliorer l'accès et l'utilisation des méthodes contraceptives modernes.

Les besoins non satisfaits en matière de planification familiale se réfèrent à la proportion de femmes qui souhaitent retarder ou éviter une grossesse mais n'utilisent pas de méthode contraceptive efficace. Au Bénin, ces besoins restent élevés, reflétant un écart significatif entre les intentions reproductives des femmes et l'utilisation effective de la contraception.
Selon les données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2017-2018, environ 32 % des femmes en union âgées de 15 à 49 ans au Bénin avaient des besoins non satisfaits en planification familiale et de 33,0 pour cent pour les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Cette situation souligne la nécessité de renforcer les services de planification familiale pour répondre aux besoins des femmes béninoises, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux services est limité.

Le taux de mortalité brut au Bénin était de 7,7 décès pour 1 000 personnes en 2018 puis en 2021, ce taux est passé à 9,43 décès pour 1 000 personnes, correspondant à un total de 122 614 décès enregistrés cette année-là. Ce taux représente le nombre de décès survenus dans la population générale, sans distinction d'âge. Il est influencé par divers facteurs, notamment les conditions sanitaires, les infrastructures de santé, les politiques publiques et les comportements sociaux. En ce qui concerne la mortalité infantile, des progrès notables ont été réalisés. Entre les périodes 2017-2018 et 2021-2022, le taux de mortalité néonatale est passé de 30 à 23 décès pour 1 000 naissances vivantes, tandis que le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 96 à 80 décès pour 1 000 naissances vivantes. Selon les résultats de l'EDS en 2018, le taux de mortalité maternelle était de 391 décès pour 100 000 naissances vivantes. Par ailleurs, le taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié s'élevait à 80,8%, reflétant les efforts déployés pour améliorer les soins obstétricaux et réduire les risques liés à l'accouchement. Ces données fournissent des indications sur les progrès réalisés et les défis persistants en matière de santé maternelle au Bénin. Sur le plan international, les causes directes de la mortalité maternelle sont l'hémorragie (30-35%), infections (15-20%), hypertension artérielle/ prééclampsie et éclampsie (15-20%), avortement à risque (15-20%). Au Bénin, les proportions sont quasiment pareilles.

Selon les données disponibles, l'Indice de parité hommes-femmes pour le Bénin en 2021 est de 0,93. Cet indice mesure l'équilibre entre les sexes dans divers domaines, avec une valeur de 1 indiquant une parité parfaite. Mais l'indice d'inégalité du genre renseigne mieux sur une parité parfaite. Selon l'IDH, le Bénin occupe la 173ème position sur les 185 pays avec une valeur de 0,848. Malgré un arsenal important de réformes et de lois, et la politique nationale de promotion de l'égalité des sexes avec plusieurs plans d'action et procédures opérationnelles normalisées, l'inégalité entre les sexes reste préoccupante en raison de la persistance de normes sociales néfastes, de l'insuffisance des ressources allouées aux services sociaux, de la pauvreté, du faible niveau d'éducation des femmes et des filles. La violence basée sur le genre touche 45,9 pour cent des femmes et 67,1 pour cent des adolescents âgés de 15 à 19 ans en 2022 (Étude nationale sur la VBG 2022). Bien que l'âge légal au mariage soit de 18 ans, 5,9 pour cent des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans et 31,8 pour cent avant 18 ans. Le mariage des enfants affecte davantage les zones rurales et les filles pauvres ; 16,2 pour cent des filles âgées de 15 à 19 ans sont mariées dans les zones rurales contre 8,5 pour cent dans les zones urbaines. C'est dans le nord qu'il est le plus élevé : Donga (28,8 %), Atacora (27,4 %) et Alibori (21,6 %). Si le mariage des enfants et les grossesses précoces avaient pris fin en 2015, les gains annuels immédiats au Bénin auraient pu être équivalents à 23 millions de dollars, passant à 541 millions de dollars d'ici 2030. Les mutilations génitales féminines sont plus pratiquées dans la région du Nord, atteignant 37,6 pour cent dans le Borgou.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Le Bénin connaît une dynamique démographique caractérisée par une forte proportion de jeunes. Selon les données disponibles lors de la conception du projet, environ deux tiers de la population avaient moins de 25 ans. Cette jeunesse représente un important potentiel de développement mais fait également face à de nombreux défis liés à l'accès à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive, à l'emploi, à l'entrepreneuriat, à la participation citoyenne ainsi qu'à la résilience face aux crises et aux chocs externes.

Par ailleurs, les départements ciblés par le projet étaient confrontés à plusieurs facteurs de vulnérabilité, notamment la faible prévalence contraceptive chez les adolescents et les jeunes, les grossesses précoces, les violences basées sur le genre, le chômage des jeunes, les effets des changements climatiques, les inondations récurrentes ainsi que les risques sécuritaires observés dans les zones frontalières du nord du pays.

C'est dans ce contexte que le projet YES a été conçu comme un modèle innovant de partenariat et d'engagement des jeunes visant à promouvoir les droits humains, l'égalité de genre et la résilience communautaire. Le projet poursuivait l'objectif global de libérer le potentiel des jeunes filles, des jeunes femmes et des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans afin qu'ils deviennent des acteurs de changement capables de contribuer au développement de communautés résilientes.

3. Rappel du projet YES

L'UNFPA travaille avec le Gouvernement du Bénin depuis 1974 pour améliorer la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), promouvoir l'égalité de genre, la santé maternelle, réaliser les droits et les choix des jeunes et renforcer la production et l'utilisation de données démographiques ainsi que la production et ou l'actualisation des documents de politique et stratégies pour le développement. L'UNFPA avec ses partenaires de mise en œuvre ont exécuté le projet YES de 2023 à 2025 avec une extension actuelle pour 2026. Le projet se présente ainsi qu'il suit :

Objectif global du projet

Libérer le potentiel des jeunes filles, des jeunes femmes et des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans afin qu'ils deviennent des acteurs de changement et de transformation, capables d'assurer leur pleine autonomie et de contribuer à la résilience de leurs communautés.

Objectif spécifique du projet

Fournir un ensemble intégré de compétences en santé sexuelle et reproductive, autonomisation économique, leadership, participation citoyenne et renforcement de l'écosystème institutionnel

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

à au moins 739 237 jeunes des départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique et du Borgou exposés à différents risques et vulnérabilités.

Effets (Outcomes)

Effet 1 : Santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes (AYSRHR)

D'ici 2025, au moins 739 237 jeunes auront fait des choix éclairés en matière de contraception et disposeront d'informations leur permettant de se protéger et de répondre aux violences basées sur le genre (VBG) et aux mutilations génitales féminines (MGF), grâce à une approche innovante, participative et responsabilisante.

Produits

- **Produit 1.1 :** 739 237 jeunes prennent des décisions éclairées en matière de SSR et de VBG grâce à des solutions innovantes et technologiques.
- **Produit 1.2 :** 221 771 jeunes ont accès à des produits et services de santé reproductive à travers des solutions innovantes et participatives.

Effet 2 : Autonomisation économique et employabilité

D'ici 2025, 1 000 jeunes seront renforcés en entrepreneuriat, santé sexuelle et reproductive et résilience communautaire, et 50 entreprises portées par 150 jeunes seront soutenues.

Produits

- **Produit 2.1 :** 1 000 jeunes disposent des compétences nécessaires pour créer et gérer des entreprises durables ou sociales.
- **Produit 2.2 :** 150 jeunes ont accès à des mécanismes de financement communautaires pour développer leurs initiatives entrepreneuriales.

Effet 3 : Leadership et participation des jeunes

D'ici 2025, au moins 50 villages et 300 jeunes leaders et entrepreneurs contribuent activement à un développement communautaire inclusif.

Produits

- **Produit 3.1 :** 300 jeunes leaders et entrepreneurs sont formés et sensibilisent à leur tour 10 000 autres jeunes sur l'égalité de genre, la résilience communautaire et l'inclusion sociale.
- **Produit 3.2 :** 50 villages s'engagent dans la transformation des normes sociales afin de prévenir les VBG et les pratiques néfastes.

Effet 4 : Gouvernance, données et coordination

D'ici 2025, les mécanismes de gouvernance, les systèmes de mentorat et les partenariats aux niveaux communautaire et national sont renforcés pour améliorer la résilience des jeunes et réduire les inégalités structurelles grâce à des décisions fondées sur des données probantes.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Produits

- **Produit 4.1 :** Les institutions locales et nationales ainsi que les mécanismes de coordination et de suivi sont renforcés .
- **Produit 4.2 :** La gestion, le suivi, l'évaluation et la communication du projet sont assurés efficacement.

Tableau des activités planifiées ou non planifiées et mise en ou non :

- *En jaune, les activités non planifiées et mises en œuvre ;*
- *En vert, les activités planifiées et mises en œuvre ;*
- *En orange, les activités planifiées, non mises en œuvre.*

N°	Libellé de l'activité	Catégorie	Statut
COMPOSANTE 1 : Santé et droits sexuels et reproductifs des adolescents et des jeunes			
1.1.1	Développer des contenus locaux d'éducation à la santé sexuelle dans au moins une langue locale, en s'appuyant sur les réalisations de #Tech4Youth.	**Planifiée & mise en œuvre**	Mise en œuvre
1.1.2	Mettre en œuvre des communications innovantes, sensibles au genre et à la culture pour mettre en avant les capacités, les atouts et les contributions des jeunes à des pratiques sexuelles responsables.	**Planifiée & mise en œuvre**	Mise en œuvre
1.1.3	Soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'apprentissage en ligne et de m-learning de Ma Vie Mon Choix (MVMC) tout en capitalisant sur les réalisations existantes.	**Planifiée & mise en œuvre**	Partiellement mise en œuvre
1.2.1	Analyser les solutions existantes dans le domaine de la santé reproductive par rapport à la solution d'autosoins afin d'identifier et de mettre en œuvre les complémentarités et les synergies potentielles.	**Planifiée, non mise en œuvre**	**Planifiée en 2024-2025, puis reporté en 2026. En cours de mise en œuvre en 2026.**
1.2.2	Soutenir la conception d'une initiative d'autosoins innovante, numérique et sensible au genre, comprenant le partage d'informations sur les DSSR, l'emballage et la disponibilité de produits contraceptifs pour et par les jeunes et le conseil à distance sur les questions de santé sexuelle et reproductive.	**Planifiée & mise en œuvre**	Mise en œuvre (étendue)
1.2.3	Renforcer et développer les capacités d'au moins 25 jeunes femmes et hommes pour renforcer le suivi des stocks, la distribution et l'approvisionnement en produits contraceptifs au niveau périphérique et dans la communauté.	**Planifiée, mise en œuvre**	Mise en œuvre

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

1.2.4	Apporter un appui technique aux différents acteurs, y compris les institutions, afin de promouvoir la mise en place d'un cadre propice à l'auto-administration des contraceptifs (y compris les contraceptifs d'urgence) et par les pairs, et le développement du cadre légal et des partenariats autour de l'auto-soin.	**Planifiée & mise en œuvre**	Mise en œuvre
1.2.5	Soutenir l'auto-dépistage du VIH et l'auto-administration de contraceptifs injectables et d'urgence parmi les populations clés, y compris les jeunes, y compris l'analyse du contexte juridique et la contribution à l'achat de produits.	**Planifiée & mise en œuvre**	Mise en œuvre
1.2.6	Contribuer au renforcement de l'écosystème de téléconseil, en particulier sur les questions de santé sexuelle et reproductive, y compris les produits contraceptifs.	**Planifiée & mise en œuvre**	Partiellement mise en œuvre
COMPOSANTE 2 : Autonomisation économique et réduction du fossé entre la formation et l'emploi			
2.1.1	Développer une boîte à outils numérique pour la formation et le soutien aux jeunes entrepreneurs (sociaux), notamment sur la base du contenu et des outils développés dans le cadre de #Tech4Girls, y compris sur les thèmes des DSSR, du changement climatique et de la résilience communautaire, et soutenir sa diffusion auprès d'au moins 700 jeunes filles et garçons.	**Planifiée & mise en œuvre**	Partiellement mise en œuvre
2.1.2	Sélectionner, par le biais d'un processus concurrentiel, au moins 300 jeunes, individuellement ou en association, avec des propositions d'entreprises sociales qui promeuvent les DSSR et l'ESS et/ou la résilience communautaire, y compris jusqu'au dernier kilomètre.	**Planifiée & mise en œuvre**	Mise en œuvre
2.1.3	Organiser un camp d'entraînement par an pour la formation et le renforcement des capacités en matière de création et de gestion d'entreprise, en particulier en ce qui concerne l'entrepreneuriat social et les emplois innovants et verts, afin d'atteindre au moins 300 jeunes.	**Planifiée & mise en œuvre**	Mise en œuvre
2.1.4	Soutenir le fonctionnement d'une plateforme collaborative pour la recherche de partenariats, y compris la mobilisation de ressources pour les jeunes entrepreneurs, en partenariat avec les agences des Nations Unies et en synergie avec leurs projets.	**Planifiée & mise en œuvre**	Mise en œuvre
2.2.1	Établir, en partenariat avec UNCDF et l'expertise technique pertinente, un fonds d'innovation sociale pour le développement de l'entrepreneuriat social afin d'améliorer l'accessibilité des jeunes entrepreneurs au financement et aux partenariats.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Partiellement mise en oeuvre

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

2.2.2	Sélectionner, accompagner et soutenir, y compris financièrement, le développement d'entreprises sociales d'au moins 150 jeunes, individuellement ou en association, promouvant les DSSR et l'ESS, l'autonomisation des filles et des femmes et/ou la résilience de leurs communautés.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre (dépassée)
2.2.3	Soutenir les initiatives des ONG et des structures d'appui à l'entrepreneuriat et de renforcement des capacités des jeunes.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre
COMPOSANTE 3 : Leadership et participation des jeunes			
3.1.1	Soutenir la création d'au moins un centre de jeunesse qui renforce les capacités des jeunes et des adolescents en matière d'équité entre les sexes, de santé sexuelle et reproductive, de résilience de la communauté et de leadership des jeunes.	**Planifiée, non mise en oeuvre**	**Non mise en oeuvre car centre finalement réhabilité par la Mairie**
3.1.2	Former et soutenir au moins 300 jeunes filles et garçons sur l'égalité des sexes, la santé et les droits sexuels et reproductifs, la résilience, le leadership, le développement national et régional et les processus de plaidoyer.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre (dépassée)
3.1.3	Soutenir les initiatives de plaidoyer (y compris les associations et les réseaux de jeunes) pour garantir que les besoins et les priorités des jeunes sont pris en compte dans les organes de gouvernance locaux, en particulier dans les zones frontalières.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre
3.2.1	Soutenir ou exploiter les consultations communautaires dans 50 villages sélectionnés et leurs plans d'action pour changer les normes sociales afin d'éliminer les VBG au niveau communautaire.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre
3.2.2	Organiser, sur une base semestrielle dans les zones cibles du projet, un dialogue intergénérationnel pour la cohésion sociale, y compris la lutte contre l'extrémisme violent et l'élimination des VBG, entre les jeunes, les leaders et les élus locaux.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre
3.2.3	Appuyer l'extension et la pérennisation du réseau des champions engagés dans la lutte contre les VBG, ses activités et sa couverture d'autres thématiques (DSSR, cohésion sociale, leadership, environnement).	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre
3.2.4	Appuyer l'organisation d'activités socio-éducatives, culturelles, artistiques et sportives pour promouvoir l'équité de genre, la cohésion sociale et le leadership des jeunes, en partenariat avec le Ministère des Sports et de la Jeunesse.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre
COMPOSANTE 4 : Gouvernance, données et coordination			

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

4.1.1	Soutenir les réunions de coordination.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Partiellement mise en oeuvre
4.1.2	Aider les autorités locales et nationales à identifier les données manquantes sur les jeunes et à combler les lacunes en vue d'une analyse et d'une action.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre (intégrée)
4.1.3	Analyser le potentiel inexploité des jeunes filles dans les zones rurales et les initiatives de plaidoyer pour soutenir leur autonomisation.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre
4.1.4	Documenter et soutenir le partage des bonnes pratiques aux niveaux national, régional et international dans une perspective sud/sud.	**Planifiée, non mise en oeuvre**	**En cours de mise en œuvre reportée en 2026)**
4.2.1	Suivre les activités, y compris une visite de partenaire par année de mise en œuvre du projet.	**Planifiée, non mise en œuvre**	**Partiellement mise en œuvre**
4.2.2	Réaliser une étude de base au cours des six premiers mois de la mise en œuvre du projet, un examen à mi-parcours et l'évaluation finale du projet.	**Planifiée, non mise en œuvre**	Les données de base ont pu être obtenues en dehors de l'étude de base. Evaluation finale en cours
4.2.3	Assurer une mise en œuvre programmatique et opérationnelle efficace des activités du projet (personnel, équipements, y compris la sécurité et la communication, véhicules).	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en oeuvre
4.2.4	Assurer la communication et la visibilité des interventions du projet.	**Planifiée & mise en oeuvre**	Mise en œuvre
–	Actualisation de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ).	**Non planifiée, mise en œuvre**	Mise en oeuvre

Planifiée & mise en oeuvre
Non planifiée, mise en oeuvre
Planifiée, non mise en oeuvre

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

4. But, objectif et champ de l'évaluation

Le projet « Youth Empowerment for Sexual and Reproductive Health and Rights Access (YES) » a été mis en œuvre au Bénin sur la période 2023-2026 avec l'appui financier de la Coopération Luxembourgeoise et sous le leadership du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), en collaboration avec les ministères sectoriels, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les organisations dirigées par les jeunes et plusieurs partenaires techniques.

Doté d'un budget global d'environ 4,75 millions d'euros, le projet a couvert les départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique et du Borgou, avec une attention particulière portée aux jeunes filles, aux jeunes garçons et aux femmes vivant dans des zones exposées à diverses vulnérabilités socioéconomiques, sécuritaires et environnementales. Le projet visait à renforcer l'autonomisation des jeunes à travers une approche intégrée combinant la santé sexuelle et reproductive, l'autonomisation économique, le leadership des jeunes, la participation citoyenne et le renforcement de la gouvernance locale. Le projet est actuellement dans une extension sans coût en 2026.

Conformément à la politique d'évaluation de l'UNFPA et aux dispositions prévues dans le document de projet, une évaluation finale indépendante est prévue à l'issue de la mise en œuvre afin d'apprécier les résultats obtenus, les changements induits, les facteurs de succès et les contraintes rencontrées. Cette évaluation permettra également de tirer les enseignements utiles pour l'amélioration des futures interventions en faveur des adolescents, des jeunes et des femmes au Bénin et dans des contextes similaires.

Les présents Termes de Référence (TDR) définissent les objectifs, la portée, les questions évaluatives, la méthodologie ainsi que les modalités de réalisation de cette évaluation finale.

4.1. But

Comme indiqué dans la politique d'évaluation de l'UNFPA (2024), l'évaluation répondra aux quatre objectifs principaux suivants: (i) superviser et démontrer la responsabilité envers les parties prenantes sur la performance dans l'obtention des résultats de développement et sur les ressources investies ; (ii) soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes pour éclairer les projets de développement, de réponse humanitaire et de paix ; et (iii) regrouper et partager les bonnes pratiques et les preuves d'évaluation crédibles pour soutenir l'apprentissage organisationnel sur la manière d'obtenir les meilleurs résultats ; et (iv) responsabiliser les acteurs communautaires et nationaux.

4.2. Objectifs

Les **objectifs** de cette évaluation de projet YES sont de :

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

I. Fournir une appréciation indépendante de la mise en œuvre du projet sur la période 2023-2026 au Bénin, aux parties prenantes nationales et aux détenteurs de droits, à l'UNFPA ainsi qu'au public en général.
II. Élargir la base de données factuelles pour l'implémentation du même projet ailleurs ou de l'élaboration d'une autre phase et sa mise en œuvre.

Les **objectifs spécifiques** de cette évaluation de projet sont de :

1. Apprécier la pertinence du projet par rapport aux besoins des adolescents, des jeunes et des femmes ainsi qu'aux priorités nationales et aux engagements internationaux du Bénin.
2. Évaluer la cohérence des interventions avec les politiques nationales, le Programme de Coopération Bénin-UNFPA, le Cadre de Coopération des Nations Unies et les stratégies de la Coopération Luxembourgeoise.
3. Mesurer le niveau d'atteinte des résultats prévus au niveau des quatre composantes du projet.
4. Évaluer l'efficacité des stratégies mises en œuvre, notamment :
    - les solutions numériques ;
    - l'approche d'autonomisation économique ;
    - le leadership des jeunes ;
    - les mécanismes de gouvernance et de coordination.
5. Examiner l'efficience de l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles.
6. Analyser les effets observés et les changements comportementaux induits chez les bénéficiaires.
7. Évaluer la durabilité des acquis institutionnels, communautaires, économiques et numériques du projet.
8. Identifier les bonnes pratiques, les innovations et les enseignements majeurs.
9. Formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour les futures interventions.

4.3. Champ de l'évaluation

Couverture géographique

L'évaluation couvrira les quatre départements de l'Atlantique, du Borgou, de l'Atacora et de l'Alibori du Bénin où le projet a été mis en œuvre.

Portée thématique

L'évaluation couvrira les domaines thématiques portés par le projet à savoir les quatre composantes du projet : (i) la Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes (AYSRHR), (ii) Autonomisation économique et employabilité des jeunes, (iii) Leadership et la participation des jeunes, (iv) la gouvernance, données et coordination.

Cadre temporel

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

L'évaluation couvrira les actions planifiées et/ou mises en œuvre pendant la période couverte par le projet : janvier 2023 à juin 2026.

5. Critères d'évaluation et questions préliminaires d'évaluation

5.1. Critères d'évaluation

Conformément à la méthodologie décrite dans la section 6 (ci-dessous) et dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA, l'évaluation examinera les six critères d'évaluation du CAD de l'OCDE suivants : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, l'impact et durabilité.[3]

5.2. Questions préliminaires d'évaluation

L'évaluation du projet fournira des réponses aux questions d'évaluation (liées aux critères mentionnés ci-dessus). Sur la base de la théorie du changement du projet, le bureau de pays a généré une série de questions d'évaluation préliminaires relatives aux aspects les plus significatifs du projet. Lors de la phase de conception (voir Manuel, chapitre 2), les évaluateurs doivent affiner/préciser les questions d'évaluation (en consultation avec le responsable de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Bénin et le GRE). Ils veilleront notamment à ce que chaque question d'évaluation soit accompagnée d'hypothèses pour vérification. Ainsi, pour chaque question d'évaluation, et sur la base d'une analyse critique de la théorie du changement (les différents cheminements dans la chaîne de résultats et la logique interne de la théorie), les évaluateurs sont censés formuler des hypothèses à tester (par la collecte et l'analyse de données) afin de formuler des réponses aux questions d'évaluation. En documentant chaque hypothèse, les évaluateurs seront en mesure d'expliquer pourquoi, et dans quelle mesure, les interventions ont conduit (ou non) aux résultats (outcomes) attendus, d'identifier quels sont les éléments critiques du succès des interventions du projet, et d'identifier d'autres facteurs externes qui ont influencé le projet et contribué au changement.

Pertinence

- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu aux besoins prioritaires des jeunes et des femmes ?
- Les interventions étaient-elles adaptées aux contextes locaux ?
- Les stratégies retenues étaient-elles appropriées aux défis identifiés ?

[3] Pour la liste complète des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE (définitions et principes d'utilisation) : https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-adaptees-evaluation-dec-2019.pdf.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Cohérence

- Dans quelle mesure le projet était-il aligné sur :
  - ✓ le PAG ;
  - ✓ les politiques sectorielles ;
  - ✓ le Programme Pays UNFPA ;
  - ✓ L'UNSDCF ?
- Les synergies avec les autres programmes ont-elles été effectives ?

Efficacité

- Dans quelle mesure les résultats prévus ont-ils été atteints ?
- Quels facteurs ont favorisé ou limité l'atteinte des résultats ?
- Les approches numériques et innovantes ont-elles produit les effets attendus ?

Efficience

- Les ressources ont-elles été utilisées de manière optimale ?
- Les mécanismes de gestion ont-ils permis une mise en œuvre efficace ?
- Les partenariats établis ont-ils contribué à améliorer les résultats ?

Impact

- Quels changements observables sont intervenus chez les bénéficiaires ?
- Le projet a-t-il contribué à :
  - ✓ l'accès aux services SRHR ;
  - ✓ l'autonomisation économique ;
  - ✓ le leadership des jeunes ;
  - ✓ la cohésion sociale ;
  - ✓ la lutte contre les VBG ?

Durabilité

- Les acquis du projet sont-ils susceptibles d'être maintenus ?
- Les mécanismes de gouvernance et les partenariats sont-ils pérennes ?
- Les solutions numériques développées peuvent-elles continuer à fonctionner après le projet ?

Les questions d'évaluation finales et la matrice d'évaluation seront présentées dans le rapport de conception.

Questions transversales

- Dans quelles mesures les interventions ont-elles favorisé l'égalité entre les sexes ?

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

- ❖ Dans quelles mesures les femmes et les jeunes filles ont-elles bénéficié équitablement des actions du projet ?
- ❖ Dans quelles mesures les normes discriminatoires ont-elles évolué ?

6. Approche et méthodologie

6.1. Approche

Une approche basée sur la théorie du changement

L'évaluation de projet adoptera une approche basée sur la théorie du changement, laquelle décrit comment les actions soutenues par le bureau de pays de l'UNFPA Bénin doivent contribuer à une série de résultats : produits (*outputs*) et résultats (*outcomes*) contribuant à l'objectif général du projet. La théorie du changement définit également les liens de causalité entre les résultats ainsi que les hypothèses critiques et les facteurs contextuels qui favorisent ou, au contraire, entravent la réalisation des changements souhaités. Une approche basée sur la théorie du changement est fondamentale pour identifier « ce qui marche » et « ce qui ne marche pas », et pourquoi. Elle se concentre sur l'analyse des liens de causalité entre les changements (aux différents niveaux de la chaîne de résultats) que la théorie du changement décrit, et elle explore comment les hypothèses (qui sous-tendent ces liens de causalité et facteurs contextuels) ont affecté l'atteinte des résultats escomptés.

La théorie du changement jouera un rôle central tout au long du processus d'évaluation, dès la phase de conception et la collecte de données jusqu'à l'analyse des constats, ainsi que l'articulation des conclusions et des recommandations. L'équipe d'évaluation devra utiliser la théorie du changement qui soutient le projet (voir Annexe A), en vérifier la logique et l'utiliser pour déterminer si les changements escomptés aux niveaux des produits (*outputs*) et résultats (*outcomes*) ont bien eu lieu (ou non) et si les hypothèses sur le changement se sont avérées justes. L'analyse de la théorie du changement constitue, pour les évaluateurs, le cadre de référence pour évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité du soutien fourni par le projet pendant la période de sa mise en œuvre.

Dans le cadre de l'approche basée sur la théorie du changement, les évaluateurs utiliseront une analyse de contribution et détermineront si les principales hypothèses (dans la chaîne des résultats) peuvent être vérifiées. Ils examineront dans quelle mesure les résultats observés confirment la validité de la chaîne de résultats telle que présentée dans la théorie du changement du projet. Enfin, ils recueilleront et examineront des informations sur l'influence que d'autres facteurs peuvent avoir eue dans la réalisation des résultats attendus. Cette analyse de contribution permettra à l'équipe d'évaluation de présenter une description détaillée et crédible de la contribution du projet.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Une approche participative

L'évaluation de projet sera basée sur une approche inclusive, transparente et participative, impliquant un large éventail de partenaires et de parties prenantes aux niveaux national et infranational. Le bureau de pays de l'UNFPA Bénin a élaboré une cartographie initiale des parties prenantes (voir Annexe B) aux fins d'identifier les partenaires impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du projet, ainsi que les partenaires qui ne travaillent pas directement sur le projet mais qui jouent pourtant un rôle clé pour l'obtention des résultats attendus. Ces parties prenantes comprennent : représentants du Gouvernement, organisations de la société civile, partenaires de mise en œuvre, le secteur privé, le monde universitaire, autres agences des Nations Unies, bailleurs et, surtout, les détenteurs de droits (notamment les femmes, les adolescents jeunes et les handicapées). Ces derniers pourront fournir des informations et données que les évaluateurs doivent utiliser pour évaluer la contribution du projet aux changements dans chaque domaine thématique du projet. Une attention particulière sera accordée à la participation des femmes, des adolescentes et des jeunes, notamment ceux des groupes vulnérables et marginalisés (par exemple, personnes handicapées, etc.).

Le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Bénin a créé un Groupe de Référence de l'Évaluation composé des principales parties prenantes du programme de pays, comprenant : la DJLVA du Ministère des Sports et ... l'ANSSP du Ministère de la Santé, l'INIFRCF du Ministère des Enseignements Secondaires, CARE Bénin, EDUCO, ABPF, UNCDF, l'UNFPA et le Luxembourg.
Le groupe de référence de l'évaluation interviendra à différentes étapes du processus d'évaluation.

Des méthodes mixtes

L'évaluation utilisera principalement des méthodes qualitatives pour la collecte de données, y compris : revue documentaire, entretiens, discussions de groupe et observations lors de visites de terrain. Les données qualitatives seront complétées par des données quantitatives pour minimiser les biais et renforcer la fiabilité des résultats. Les données quantitatives seront collectées à travers un examen de documents et autres supports tels que des sites Web et bases de données en ligne, afin d'obtenir des données (d'ordre financier ou sur des indicateurs clés) pour mesurer les changements aux niveaux des produits (*outputs*) et des résultats (*outcomes*).

Les approches complémentaires décrites ci-dessus sont utilisées pour garantir que l'évaluation: (i) réponde aux besoins d'information des utilisateurs de l'évaluation; (ii) s'inscrive dans une approche respectueuse des droits de l'homme et des principes d'égalité de genre tout au long du processus d'évaluation, y compris à travers la participation et la consultation des principales parties prenantes (détenteurs de droits et ceux à qui incombe la responsabilité d'en assurer la réalisation); et (iii) après triangulation des données recueillies, fournisse des informations crédibles sur les avantages

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

pour les détenteurs de droits (femmes, adolescents et jeunes) et autres partenaires du soutien de l'UNFPA.

6.2. Méthodologie

L'équipe d'évaluation doit élaborer la méthodologie d'évaluation conformément à l'approche et aux orientations fournies dans le Manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le Manuel aidera les évaluateurs à développer une méthodologie qui répond aux normes de bonne qualité pour l'évaluation à l'UNFPA et aux standards internationaux. Il est essentiel qu'une fois engagés par le bureau de pays de l'UNFPA Bénin, les évaluateurs acquièrent une solide connaissance du cadre méthodologique de l'UNFPA, qui comprend, notamment, le Manuel d'évaluation et les principes de contrôle et d'assurance qualité de l'évaluation.

L'évaluation du projet sera, en particulier, effectuée conformément aux *Normes et règles d'évaluation de l'UNEG*[4], aux *Directives éthiques de l'UNEG relatives à l'évaluation*[5], au *Code de conduite de l'UNEG applicable aux évaluations au sein du système des Nations Unies*[6], et aux *Directives de l'UNEG pour intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes aux évaluations*[7]. Dans le cadre de leur contrat avec le bureau de pays de l'UNFPA Bénin, les évaluateurs seront invités à signer le Code de conduite de l'UNEG[8] avant de commencer leur travail.

La méthodologie élaborée par l'équipe d'évaluation, constitue le fondement sur la base duquel elle sera en mesure de développer des réponses factuelles aux questions d'évaluation et de présenter une appréciation solide et crédible du soutien de l'UNFPA au Bénin. La conception méthodologique de l'évaluation comprendra notamment : (i) une théorie du changement ; (ii) une stratégie pour la collecte et l'analyse des données ; (iii) des outils spécialement conçus pour la collecte et l'analyse des données ; (iv) une matrice d'évaluation ; et (v) un plan de travail détaillé.

La matrice d'évaluation

La matrice d'évaluation constitue la colonne vertébrale de la conception méthodologique de l'évaluation. Elle contient les éléments essentiels de l'évaluation. Elle décrit (i) ce qui sera évalué : les questions d'évaluation avec des hypothèses de vérification ; et (ii) comment cela sera évalué : méthodes et outils de collecte de données et sources d'informations pour chaque question d'évaluation et hypothèses associées. La matrice d'évaluation joue un rôle crucial avant, pendant et après la collecte des données. La conception et l'utilisation de la matrice d'évaluation sont décrites au chapitre 2, section 2.2.2.2 du Manuel.

[4] Document disponible à: http://www.unevaluation.org/document/detail/1914.
[5] Document disponible (angl.) à: http://www.unevaluation.org/document/detail/102.
[6] Document disponible (angl.) à: http://www.unevaluation.org/document/detail/100.
[7] Document disponible à: http://www.unevaluation.org/document/detail/980.
[8] UNEG Code de conduite: http://www.unevaluation.org/document/detail/100.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

- Durant la phase de conception, la matrice permet aux évaluateurs d'élaborer un plan détaillé pour la collecte et l'analyse des données et de préparer les entretiens, les discussions de groupe et les visites de sites. Lors de la phase de conception, l'équipe d'évaluation doit saisir, dans la matrice, les données et les informations résultant de leur revue documentaire, de manière claire et ordonnée. Pendant la phase de terrain, la matrice d'évaluation sert comme document de travail pour garantir que les données et les informations sont systématiquement recueillies (pour chaque question d'évaluation) et qu'elles soient documentées de manière structurée et organisée.
- Tout au long de la phase de terrain, les évaluateurs doivent saisir, dans la matrice, toutes les données et informations recueillies. Le gestionnaire d'évaluation veillera à ce que la matrice soit placée dans un Google Drive et vérifiera quotidiennement la matrice d'évaluation pour s'assurer que les données et informations sont correctement compilées. Il/elle alertera l'équipe d'évaluation en cas de lacunes nécessitant une collecte de données supplémentaires ou si les données/informations saisies dans la matrice ne sont pas suffisamment claires/précises.
- Durant la phase de rédaction du rapport, les évaluateurs utiliseront les données et informations présentées dans la matrice d'évaluation pour étayer leur analyse (constats) pour chaque question d'évaluation. La matrice entièrement remplie est une annexe indispensable du rapport d'évaluation et le gestionnaire d'évaluation vérifiera que suffisamment de données ont été collectées par les évaluateurs pour étayer leur analyse et, ainsi, répondre à toutes les questions d'évaluation de manière crédible. La matrice permettra aux utilisateurs du rapport d'accéder aux preuves permettant d'établir les résultats de l'évaluation. La confidentialité des répondants doit être assurée dans la manière dont leurs commentaires sont présentés dans la matrice d'évaluation.

Finalisation des questions d'évaluation et hypothèses connexes

En se basant sur les questions préliminaires présentées dans les présents TdR (section 5.2), et en s'appuyant sur la théorie du changement du projet (voir Annexe A), les évaluateurs devront affiner les questions d'évaluation. Dans leur mouture finale, les questions devront refléter les critères d'évaluation (section 5.1) et délimiter clairement le champ d'investigation de l'évaluation de projet. Les questions finales d'évaluation serviront à construire la matrice d'évaluation (voir Annexe C) et seront présentées dans le rapport de conception.

Les questions d'évaluation doivent être complétées par un ensemble d'hypothèses critiques. Partant de la théorie du changement du projet, celles-ci doivent indiquer la manière par laquelle et la raison pour laquelle un changement attendu aura bien lieu. Cela permettra aux évaluateurs d'évaluer si les conditions préalables à la réalisation des produits (*outputs*) et à la contribution du projet aux résultats au niveau plus élevé, particulièrement au niveau des résultats (*outcomes*), ont été remplies. La collecte de données, pour chaque question d'évaluation et hypothèses connexes, sera guidée par des indicateurs quantitatifs et qualitatifs clairement formulés et spécifiés dans la matrice d'évaluation.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

La stratégie d'échantillonnage

Le bureau de pays de l'UNFPA Bénin fournira un aperçu initial des interventions soutenues par le projet, les lieux où celles-ci sont mises en œuvre et les parties prenantes impliquées dans ces interventions. Dans le cadre de ce processus, le bureau de pays de l'UNFPA Bénin devra élaborer une cartographie initiale des parties prenantes afin d'identifier l'éventail des acteurs qui sont directement ou indirectement impliqués, ou affectés par la mise en œuvre du programme de pays (voir Annexe B).

Selon les informations recueillies par le biais d'une revue documentaire et des entretiens avec le personnel du bureau de pays, les évaluateurs mettront à jour et complèteront la cartographie initiale des parties prenantes. À partir de cette cartographie finale, l'équipe d'évaluation choisira un échantillon des parties prenantes au niveau des départements cités plus haut qui sont les zones d'intervention du projet à consulter au travers d'entretiens et/ou de discussions de groupe durant la phase de collecte des données. Ces parties prenantes doivent être choisies suivant des critères clairs et suivant une approche d'échantillonnage décrite dans le rapport de conception (pour les orientations sur la manière de choisir un échantillon de parties prenantes, voir Manuel, section 2.3). Dans le rapport de conception, les évaluateurs doivent également indiquer explicitement quels groupes de parties prenantes n'ont pas été inclus et pourquoi. Les évaluateurs doivent viser à choisir un échantillon des parties prenantes aussi représentatif que possible, sachant qu'il ne sera pas possible d'obtenir un échantillon statistiquement représentatif.

L'équipe d'évaluation doit également choisir un nombre de sites qui feront l'objet de visites durant la collecte de données. La justification du choix des sites doit également être fournie dans le rapport de conception. Le bureau du pays de l'UNFPA Bénin fournira aux évaluateurs l'information nécessaire pour accéder aux sites sélectionnés, y compris les exigences logistiques et, le cas échéant, les risques en matière de sécurité. Les sites choisis pour les visites doivent refléter la variété des interventions du projet tant en termes de programmation thématique que du contexte de mise en œuvre.

L'échantillon final des parties prenantes et le choix des sites seront déterminés en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation, basé sur l'examen du rapport de conception.

La collecte de données

L'évaluation examinera des sources d'information primaires et secondaires.

Les données primaires seront recueillies par le biais d'entretiens avec des informateurs clés tant au niveau national que infranational (représentants du Gouvernement, représentants des partenaires de mise en œuvre, organisations de la société civile, autres organisations des Nations Unies,

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

bailleurs de fonds et autres parties prenantes), ainsi qu'au travers de discussions de groupe avec les prestataires de services et les détenteurs de droits (notamment les femmes, adolescents et jeunes) et l'observation directe pendant les visites sur sites sélectionnés. Les données secondaires seront collectées grâce à une analyse documentaire approfondie, notamment (mais sans s'y limiter) des documents mis à disposition par le bureau de pays dans le référentiel de documents. L'équipe d'évaluation veillera à ce que les données collectées soient ventilées par sexe, âge, géographie, et autres dimensions pertinentes, telles que le statut de handicap, dans la mesure du possible.

L'équipe d'évaluation consacrera un total de trois (03) semaines à la collecte de données sur le terrain. Les outils de collecte de données que l'équipe d'évaluation développera (par exemple : guides d'entretien pour chaque catégorie de parties prenantes ; thèmes pour et composition des groupes de discussion ; questionnaires d'enquête ; listes de contrôle pour l'observation sur site) doivent être présentés dans le rapport de conception. **Un entretien** sera organisé avec les structures ci-après : UNFPA, Coopération Luxembourgeoise, ministères sectoriels, préfets des départements concernés, maires des communes concernées, ONG partenaires, responsables de centres de santé, leaders communautaires. Pour les **discussions de groupes (FGD)** : jeunes filles, jeunes garçons, femmes, entrepreneurs soutenus, jeunes leaders et bénéficiaires des plateformes numériques.

L'analyse de données

Les évaluateurs doivent entrer les données qualitatives et quantitatives dans la matrice d'évaluation pour chaque question d'évaluation et chaque hypothèse. Une fois la matrice d'évaluation complétée, les évaluateurs doivent identifier des thèmes récurrents ou émergents sur la base desquels ils pourront formuler des réponses aux questions d'évaluation qui sont solidement fondées sur des données probantes. Ils doivent aussi repérer les aspects qui doivent être examinés plus en détail et pour lesquels des données supplémentaires devront être collectées en vue de répondre de manière complète et argumentée à toutes les questions et, ainsi, de couvrir l'entièreté du champ de l'évaluation (voir le Manuel, Chapitre 4).

Les mécanismes de validation

Tous les constats de l'évaluation doivent être fermement établis sur des faits que les évaluateurs auront préalablement vérifiés. L'équipe d'évaluation utilisera une variété de mécanismes aux fins de garantir la validité des données et des informations recueillies, comme indiqué dans le Manuel d'évaluation (chapitre 3). La validation des données est un processus qui se poursuit tout au long des différentes phases d'évaluation. Les mécanismes de validation proposés sont présentés dans le rapport de conception. Les évaluateurs veilleront, notamment, à la triangulation systématique des sources de données et des méthodes de collecte des données, et à tenir des réunions d'équipe pour tester, corroborer et analyser les données ; le chef d'équipe aura également des échanges

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

réguliers avec le gestionnaire de l'évaluation. À la fin de la phase de terrain, lors d'une réunion de débriefing avec le bureau de pays et le groupe de référence, l'équipe d'évaluation présentera les résultats préliminaires.

Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de l'évaluation

Les technologies de l'IA ne peuvent être utilisées dans la gestion et le déroulement de l'évaluation du projet, sauf accord écrit préalable du gestionnaire de l'évaluation. Les évaluateurs devront alors divulguer quand et comment divers outils de l'IA ont été utilisés et ils s'engagent à respecter les normes éthiques dans l'application de l'IA, et à s'assurer de l'exactitude des informations ainsi recueillies :

- Autorisation préalable pour l'utilisation d'outils de l'IA : l'utilisation d'outils de l'IA doit être explicitement discutée et approuvée par écrit par le gestionnaire de l'évaluation.
- Déclaration d'utilisation d'outils de l'IA : Si l'utilisation d'outils de l'IA est approuvée, les évaluateurs doivent faire preuve de transparence et indiquer quelle a été l'utilisation de l'IA dans le travail d'évaluation (et autres tâches afférentes).
- Les outils de l'IA utilisés doivent inclure uniquement les outils approuvés par EO.
- Vérification de l'exactitude des informations recueillies : les évaluateurs s'engagent à vérifier avec diligence l'exactitude des résultats générés par l'IA et assument l'entière responsabilité de leur fiabilité et validité
- Utilisation éthique et responsable : les évaluateurs sont tenus de respecter les principes éthiques dans l'utilisation de l'IA, ainsi que les réglementations pertinentes qui régissent l'utilisation de l'IA dans le système des Nations Unies. Les évaluateurs s'engagent à utiliser des outils de l'IA qui respectent les principes de non-discrimination, d'équité, de transparence et de responsabilité. Ils adoptent une approche conforme au principe de « ne laisser personne de côté », afin que l'utilisation des outils de l'IA évite d'exclure ou de désavantager certains groupes.

7. Le processus d'évaluation

Le processus de l'évaluation du projet peut être décomposé en cinq phases différentes, lesquelles comprennent différentes étapes se conduisant par différents produits : la phase préparation ; la phase de conception ; la phase de terrain ; la phase de rédaction du rapport ; et la phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation. Les tâches relatives à l'assurance qualité des différents produits doivent être effectuées par le gestionnaire de l'évaluation et le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation à chaque phase et étape, afin d'assurer la production d'une évaluation crédible, utile et effectuée dans les temps impartis.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

7.1. La phase préparation (*Manuel*, *chapitre 1*)

Le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Bénin dirige la phase de préparation de l'évaluation. Celle-ci comprend :

- Une discussion préalable du gestionnaire de l'évaluation avec le management pour avoir une vision claire du management et des instructions
- Réunion de lancement et d'orientation de l'évaluation pour le personnel du bureau de pays
- Atelier d'identification et formulation des questions d'évaluation
- Constitution du groupe de référence de l'évaluation
- Rédaction des termes de référence
- Rassembler et maintenir le référentiel de documents
- Cartographie des acteurs du projet
- Recrutement de l'équipe d'évaluation. Si cela n'a pas été déjà fait au début de la phase de préparation, l'évaluateur émergent peut être recruté avec l'équipe d'évaluation.

Toutes les tâches de la phase de préparation, ainsi que les entités responsables, sont détaillées dans le chapitre 1 du Manuel.

7.2. La phase de conception (*Manuel*, *chapitre 2*)

La phase de conception détermine le cadre de l'évaluation. Cette phase comprend :

- Réunion(s) d'introduction entre le gestionnaire et l'équipe d'évaluation
- Réunion d'orientation avec le représentant du bureau de pays et le personnel concerné avec l'équipe d'évaluation
- Examen documentaire par l'équipe d'évaluation et entretiens préliminaires, principalement avec le personnel du bureau de pays
- Approche d'évaluation : analyse critique de la théorie du changement à l'aide de l'analyse des contributions ; affinement des questions d'évaluation préliminaires et développement des hypothèses de vérification ; élaboration de la matrice d'évaluation ; définition des méthodes de collecte de données et d'échantillonnage
- Échantillonnage des parties prenantes et sélection des sites
- Élaboration du programme de travail de terrain
- Élaboration du plan de communication initial
- Rédaction du rapport de conception (version 1)
- Assurance qualité du rapport de conception (version 1)
- Réunion du GRE autour du rapport de conception
- Rédaction du rapport de conception (version 2)
- Rapport d'assurance qualité du rapport de conception (version 2)

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Le **rapport de conception** présente une approche d'évaluation robuste, pratique et réalisable, une méthodologie détaillée et un plan de travail. L'équipe d'évaluation élaborera le rapport de conception en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation et le GRE ; le rapport sera soumis au conseiller régional en S&E de l'UNFPA WCARO pour examen.

Les détails sur les activités de la phase de conception ainsi que des conseils sur la manière dont elles doivent être mises en œuvre sont fournis dans le Manuel (chapitre 2).

7.3. La phase de terrain *(Manuel, chapitre 3)*

Durant cette phase, l'équipe d'évaluation entreprendra la collecte des données et informations nécessaires pour répondre aux questions d'évaluation. Au terme de la phase de terrain, les évaluateurs effectueront une analyse préliminaire des données recueillies afin d'identifier les constats émergents qu'ils présenteront au bureau de pays et au groupe de référence de l'évaluation. La phase de terrain doit accorder aux évaluateurs le temps suffisant pour collecter des données valides et fiables qui leur permettront de couvrir le champ thématique de l'évaluation du projet. Une période de trois (03) semaines au plus est planifiée pour cette évaluation. Toutefois, le gestionnaire de l'évaluation, en consultation avec l'équipe d'évaluation, déterminera la durée optimale pour la collecte de données pendant la phase de conception.

La phase de terrain comprend :

- Préparation de la logistique et autres dispositions pratiques pour la collecte de données
- Lancement de la phase de terrain
- Collecte de données primaires aux niveaux national et infranational
- Collecte de données secondaires
- Collecte de matériel photographique
- Complétion de la matrice d'évaluation
- Atelier d'analyse de données
- Réunion de débriefing et consolidation du feedback ainsi obtenu

À la fin de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation tiendra une **réunion de débriefing avec le bureau de pays et le GRE** pour présenter (dans une présentation PowerPoint) son analyse des résultats préliminaires au terme de la collecte de données. La réunion de débriefing constitue une occasion unique pour l'équipe d'évaluation de vérifier, augmenter et préciser les informations collectées ainsi que de susciter des commentaires et de corriger des perceptions ou interprétations erronées.

Les détails sur les activités de la phase de terrain ainsi que des conseils sur la manière dont elles doivent être mises en œuvre sont fournis dans le Manuel (chapitre 3).

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

7.4. La phase de rédaction du rapport (*Manuel, chapitre 4*)

L'une des tâches les plus importantes lors de la rédaction du rapport d'évaluation est son organisation en trois parties interdépendantes, mais distinctes : les constats (réponses aux questions d'évaluation), les conclusions et les recommandations. Ensemble, ils représentent le cœur du rapport. La phase de rédaction comprend :

- Brainstorming sur les retours reçus lors de la réunion de débriefing
- Collecte de données supplémentaires (si nécessaire)
- Consolidation de la matrice d'évaluation
- Rédaction des constats (réponses aux questions d'évaluation) et des conclusions
- Identification des recommandations provisoires (à l'aide de la feuille de travail pour recommandations)
- Rédaction du rapport de l'évaluation du projet (version 1), y compris l'assurance qualité par le chef d'équipe
- Assurance qualité du rapport (version 1) et de la feuille de travail pour recommandations par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller S&E du bureau régional éventuellement
- Réunion du GRE sur le rapport de l'évaluation (version 1)
- Atelier de formulation des recommandations avec le GRE
- Rédaction du rapport CPE (version 2), y compris l'assurance qualité par le chef d'équipe
- Assurance qualité de la version 2 du rapport par le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller S&E du bureau régional
- Rapport d'évaluation final avec les annexes obligatoires (y compris la matrice d'évaluation dûment complétée)

Le Manuel (chapitre 4) explique en détail le processus qui doit être suivi tout au long de la phase de rédaction du rapport, y compris les critères et les étapes pour le contrôle de qualité. Le rapport final doit clairement rendre compte de la solidité des preuves sur lesquelles reposent les réponses aux questions d'évaluation (constats), afin de convaincre de la fiabilité et validité de l'évaluation. Les conclusions et recommandations doivent clairement s'appuyer sur les constats de l'évaluation. Chaque conclusion fera référence à la ou aux questions d'évaluation sur la/lesquelles elle se fonde ; tandis que chaque recommandation indiquera la ou les conclusions dont elle découle logiquement.

Le rapport d'évaluation est considéré comme final lorsqu'il est formellement approuvé par le gestionnaire de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Bénin.

Au terme de la phase de rédaction du rapport, le gestionnaire de l'évaluation et le conseiller régional en S&E préparent conjointement un EQA interne du rapport final d'évaluation. Le Bureau

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

de l'évaluation indépendant de l'UNFPA conduira l'EQA final, lequel sera publié avec le rapport d'évaluation.

7.5. Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation (*Manuel, chapitre 5*)

Cette phase traite de la communication stratégique des résultats de l'évaluation à des publics ciblés, et sur la facilitation de l'utilisation de l'évaluation pour éclairer la prise de décision et l'apprentissage en vue de l'amélioration des politiques. Elle établit un pont entre les résultats de l'évaluation et les étapes pratiques nécessaires pour garantir que ceux-ci conduisent à une adaptation significative du programme de pays. Cette phase est celle de diffusion et de la facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation. Elle relève en grande partie de la responsabilité du gestionnaire de l'évaluation, du responsable de la communication du bureau de pays, et d'autres membres du personnel de l'UNFPA. Cependant, l'équipe d'évaluation a un certain nombre de responsabilités :

- Prendre des photographies lors de la collecte de données primaires et tout au long processus d'évaluation
- Adhérer aux directives éditoriales des Nations Unies et du Bureau d'évaluation de l'UNFPA pour garantir des normes éditoriales élevées
- Contribuer au plan de communication de l'évaluation

Les détails sur les activités de la phase de diffusion et de facilitation des résultats de l'évaluation, ainsi que des conseils sur la manière dont elles doivent être mises en œuvre sont fournis dans le Manuel (chapitre 5).

8. Les produits de l'évaluation

Les produits attendus de l'équipe d'évaluation sont les suivants :

- **Rapport de conception.** Le rapport de conception doit répondre aux préoccupations des TdR en proposant l'approche qui sera utilisée pour l'évaluation, une méthodologie et un plan de travail réaliste. En plus de présenter la matrice d'évaluation, le rapport de conception fournit également des informations sur la situation du pays et la réponse de l'ONU et du FNUAP. La section 2.4 du Manuel fournit la structure du rapport de conception et des conseils sur la manière de le rédiger.
- **Présentation PowerPoint du rapport de conception.** La présentation (contenu du rapport de conception et plan de travail pour la phase de terrain) aura lieu lors d'une réunion du groupe de référence de l'évaluation. Sur la base des commentaires et suggestions du

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

groupe de référence, du gestionnaire de l'évaluation et du conseiller régional en S&E, l'équipe d'évaluation élaborera la version finale du rapport de conception.

- **Présentation PowerPoint pour la réunion de restitution avec le bureau de pays et le groupe de référence de l'évaluation.** La présentation offrira un aperçu des principaux constats émergeants de l'évaluation à la fin de la phase de terrain. Elle servira de base à un échange de vues entre l'équipe d'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Bénin (y compris la direction) et les membres du groupe de référence, lesquels auront ainsi l'opportunité d'apporter des informations complémentaires et/ou de corriger l'interprétation erronée de données ou informations recueillies.
- **Rapport provisoire d'évaluation.** Le rapport provisoire d'évaluation présente les constats, conclusions et recommandations de l'équipe d'évaluation. Il fera l'objet d'un examen par le gestionnaire de l'évaluation, le bureau de pays, le groupe de référence et le conseiller régional en S&E, et l'équipe d'évaluation entreprendra les révisions en conséquence.
- **Feuille de travail pour la formulation des recommandations**. Le processus de co-création des recommandations de l'évaluation se fait sur la base de recommandations provisoires proposées par l'équipe d'évaluation (voir Manuel, section 4.3).
- **Rapport final d'évaluation.** Le rapport final d'évaluation *(maximum 80 pages,* hors pages d'ouverture et annexes) présentera les constats et les conclusions, ainsi qu'un ensemble de recommandations pratiques et réalisables aux fins d'informer le prochain cycle du programme. Le Manuel (section 4.5) fournit la structure et les orientations nécessaires à l'élaboration du rapport. L'ensemble des annexes doit être complet et doit inclure la matrice d'évaluation contenant toutes les données et informations collectées ainsi que leurs sources.
- **Présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation.** La présentation fournira un aperçu clair des principaux constats, ainsi que des conclusions et recommandations. Elle sera utilisée pour faciliter la diffusion du rapport d'évaluation final.

Le gestionnaire de l'évaluation, en collaboration avec le responsable en communication du bureau de pays de l'UNFPA Bénin, établira :

- **Un abrégé d'évaluation.** Il s'agit d'un document court et concis qui fournira un aperçu des principaux résultats de l'évaluation d'une manière facilement compréhensible et visuellement attrayante, afin de promouvoir leur utilisation par les décideurs et autres parties prenantes. La structure, le contenu et la présentation de l'abrégé d'évaluation devraient être similaires aux abrégés produits par le Bureau de l'évaluation indépendant de l'UNFPA pour les évaluations centralisées.

Tous les produits de l'évaluation seront rédigés en français.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

9. Assurance et contrôle qualité

Le système d'assurance et de contrôle de la qualité des évaluations (EQAA) de l'UNFPA veille à la bonne qualité des évaluations. Ce système recouvre deux processus : assurance qualité et contrôle qualité. L'assurance qualité se produit tout au long du processus d'évaluation et implique une approche proactive qui a pour but d'éviter la production d'un rapport d'évaluation non conforme aux TdR. Le contrôle de la qualité a lieu après l'achèvement du processus d'évaluation et se limite au rapport d'évaluation final en vue d'en évaluer la conformité par rapport à des critères spécifiques.

L'EQAA pour cette évaluation sera entreprise conformément aux orientations fournies par le Bureau indépendant d'évaluation. Un élément essentiel du système EQAA est la grille EQA, qui fixe les critères par rapport auxquels les versions 1 et 2 du rapport sont examinées pour vérifier la clarté du rapport, la robustesse méthodologique, la rigueur de l'analyse, la crédibilité des résultats, l'impartialité des conclusions et l'utilité des recommandations.

Le chef de l'équipe d'évaluation joue un rôle déterminant en matière d'assurance qualité. Il/elle doit s'assurer que tous les membres de l'équipe d'évaluation apportent des contributions de qualité (tant sur la forme que sur le fond) et, notamment, que les versions 1 et 2 du rapport d'évaluation respectent les critères de qualité énoncés dans la grille EQA, avant soumission du rapport au gestionnaire de l'évaluation. La liste ci-dessous décrit les principaux critères de qualité auxquels doivent répondre les versions 1 et 2 du rapport d'évaluation.

- **Résumé** : Fournit un aperçu de l'évaluation. Il est rédigé de manière autonome et comprend les éléments clés suivants : un aperçu du contexte et du programme de pays ; le but, les objectifs et les utilisateurs prévus de l'évaluation ; portée et méthodologie d'évaluation ; résumé des constats les plus significatifs ; principales conclusions ; et recommandations clés. Le résumé est un document autonome qui peut être utilisé (indépendamment du rapport) pour informer la prise de décision.
- **Contexte** : L'objet de l'évaluation (c'est-à-dire les interventions dans le cadre du programme de pays) et le contexte de l'évaluation sont clairement décrits. Les principales parties prenantes sont clairement identifiées et présentées.
- **But, objectifs et portée** : Le but de l'évaluation du programme de pays est clairement décrit. Les objectifs et la portée de l'évaluation sont clairs et réalistes. Les questions d'évaluation sont appropriées pour atteindre les objectifs et le but de l'évaluation.
- **Conception et méthodologie** : L'analyse de la théorie du changement, de la chaîne de résultats ou cadre logique du projet doit être bien articulée. Le rapport doit fournir la justification de l'approche méthodologique et la pertinence des méthodes et outils

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

sélectionnés, ainsi que l'échantillonnage avec une description claire des considérations éthiques. Les contraintes et les limites sont explicites (y compris les limites s'appliquant aux interprétations et aux extrapolations dans l'analyse ; la robustesse des sources de données, etc.).

- **Constats (réponses aux questions d'évaluation) :** Ils sont fondés sur des données probantes et répondent systématiquement à toutes les questions de l'évaluation. Les résultats s'appuient sur des sources de données multiples et crédibles et résultent d'une analyse rigoureuse des données collectées.
- **Conclusions** : elles s'appuient sur des constats crédibles et traduisent le jugement impartial des évaluateurs. Les conclusions sont bien étayées, découlent directement des constats, et donnent une vision plus élargie et plus profonde de la performance du programme de pays.
- **Recommandations** : elles sont formulées de manière claire et découlent logiquement des conclusions. Elles sont présentées en ordre de priorité suivant leur importance, leur urgence et leur impact potentiel.
- **Structure et présentation** : Le rapport est clair, d'une lecture aisée, complète, structuré de manière logique et rédigé conformément au plan présenté dans le Manuel (section 4.5).
- **Principes d'évaluation/thématiques transversales** : les thématiques transversales, en particulier l'approche fondée sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes, l'inclusion du handicap et le ne laisser personne de côté, sont intégrées dans les éléments centraux de l'évaluation (conception de l'évaluation, méthodologie, constats, conclusions et recommandations).

Basé sur la grille EQA, le système d'assurance et de contrôle de la qualité implique, à différentes étapes du processus d'évaluation : (i) le chef de l'équipe d'évaluation (et chaque membre de l'équipe d'évaluation) ; (ii) le gestionnaire de l'évaluation au sein du bureau de pays de l'UNFPA Bénin ; (iii) le conseiller régional en S&E de l'UNFPA WCARO ; et (iv) le bureau indépendant d'évaluation de l'UNFPA, dont les rôles et les responsabilités respectifs sont décrits dans la section 11.

10. Calendrier indicatif et plan de travail

L'implication de l'équipe d'évaluation commence dès la phase de conception et se termine après la phase de rapport. Le manuel contient des détails complets sur toutes les activités du CPE et doit être utilisé par les évaluateurs tout au long du processus d'évaluation.

Calendrier provisoire des principales tâches et des principaux produits à livrer au cours des phases de conception, de terrain et de rapport du CPE

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Tâches principales	Entité responsable	Produits	Durée estimée
Phase de conception			
Réunion d'accueil avec l'équipe d'évaluation	Gestionnaire de l'évaluation et l'équipe d'évaluation	L'équipe est accueillie au bureau.	**4 semaines**
Réunion d'orientation avec le personnel du bureau de pays	Le représentant du bureau de pays et le personnel concerné avec l'équipe d'évaluation	Rapport de la réunion d'orientation	
Examen documentaire et entretiens préliminaires, principalement avec le personnel du bureau de pays	L'équipe d'évaluation	**Rapports des entretiens préliminaires**	
Approche d'évaluation	L'équipe d'évaluation	Draft d'approche méthodologique ?	
Échantillonnage des parties prenantes et sélection des sites	L'équipe d'évaluation, gestionnaire de l'évaluation	Cartographie des parties prenantes	
Élaboration du chronogramme de travail de terrain	L'équipe d'évaluation, Gestionnaire de l'évaluation	**Chronogramme de travail sur le terrain élaboré et validé**	
Rédaction du rapport de conception (version 1)	L'équipe d'évaluation	**Rapport de conception – version 1 élaboré**	
Assurance qualité du rapport de conception (version 1)	Gestionnaire de l'évaluation et le GRE	**Feedback sur le rapport de conception version1**	
Réunion du GRE autour du rapport de conception	L'équipe d'évaluation, gestionnaire de l'évaluation	**Présentation PowerPoint sur le rapport de conception version 1**	
Rédaction du rapport de conception (version 2)	L'équipe d'évaluation	**Rapport de conception - version 2**	
Rapport d'assurance qualité du rapport de conception (version 2)	Gestionnaire de l'évaluation et le GRE	**Présentation PowerPoint sur le rapport de conception version 2**	
Rapport de conception final & matrice d'évaluation	L'équipe d'évaluation	**Rapport de conception final** (voir Manuel d'évaluation, section 2.4.4)	
Phase de terrain			
Préparation de la logistiques et autres dispositions pratiques pour la collecte de données	Gestionnaire de l'évaluation	Logistique disponible	**3 semaines**
Collecte de données primaires aux niveaux des départements & photos de terrain	L'équipe d'évaluation	Rapport de collecte des **données primaires s**	
Collecte de données secondaires	L'équipe d'évaluation	**Rapport de collecte des données secondaires**	
Complétion de la matrice d'évaluation	L'équipe d'évaluation	**Matrice d'évaluation renseignée**	
Atelier d'analyse de données	L'équipe d'évaluation	**Rapport atelier d'analyse**	

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Réunion de débriefing et consolidation du feedback ainsi obtenu	Evaluation team and CPE manager	**Rapport réunion de débriefing**	
Phase de rédaction du rapport			
Consolidation de la matrice d'évaluation	L'équipe d'évaluation	**Matrice d'évaluation consolidée**	**3 semaines**
Rédaction du rapport CPE (version 1)	L'équipe d'évaluation	**Rapport d'évaluation - version 1**	
Assurance qualité du rapport (version 1)	Gestionnaire de l'évaluation et le conseiller S&E du bureau régional	**Feedback sur rapport-version1**	
Réunion du GRE sur le rapport CPE (version 1)	L'équipe d'évaluation, gestionnaire de l'évaluation	**Présentation PowerPoint du rapport version1**	
Atelier de formulation des recommandations avec le GRE	L'équipe d'évaluation, gestionnaire de l'évaluation et membres du GRE	**Feuille de travail de recommandations**	
Rédaction du rapport CPE (version 2)	L'équipe d'évaluation	**Rapport d'évaluation - version 2**	
Assurance qualité de la version 2	Gestionnaire de l'évaluation et le conseiller S&E du bureau régional	**Feedback rapport-version-2**	
Rapport d'évaluation final	L'équipe d'évaluation	**Rapport final d'évaluation** (voir Manuel d'évaluation, section 4.5) **avec présentation. PowerPoint**	

Nota Bene : Colonne « Livrables » : En italique : Les livrables sont la responsabilité du Bureau ; en gras : Les livrables sont la responsabilité de l'équipe d'évaluation.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

11. Gestion de l'évaluation

Le gestionnaire de l'évaluation au sein du bureau de pays de l'UNFPA Bénin, en étroite consultation avec le GRE, sera responsable de la préparation et de la mise en œuvre de l'évaluation ainsi que de la supervision de l'équipe d'évaluation, conformément aux directives du Manuel d'évaluation de l'UNFPA. Le gestionnaire supervise l'ensemble du processus de l'évaluation, de la préparation à la diffusion et à la facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation. Il incombe au gestionnaire d'assurer la qualité, l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation, conformément aux directives du Bureau indépendant de l'évaluation de l'UNFPA, ainsi qu'aux normes et standards de l'UNEG et aux directives éthiques pour l'évaluation. Les tâches assignées au gestionnaire de l'évaluation sont détaillées, à toutes les étapes du processus, dans le Manuel.

A chaque phase de l'évaluation, le gestionnaire aura besoin du soutien du personnel du bureau de pays de l'UNFPA Bénin impliqué. Ainsi, le personnel du bureau de pays a contribué à l'identification des questions d'évaluation et à la préparation des TdR (et des annexes). Ils contribuent également à la compilation des informations de base et de la documentation relative au programme de pays. Lors de la phase de conception et pendant la collecte des données, le personnel du bureau rencontrera l'équipe d'évaluation dans des réunions, ateliers ou interviews (individuelles ou de groupe). Le personnel du bureau fournit également un soutien au gestionnaire de l'évaluation pour la mise en place de la logistique relative aux visites des évaluateurs sur les sites et pour l'organisation d'entretiens et de discussions de groupe avec les parties prenantes aux niveaux national et infranational. Enfin, le personnel du bureau apporte sa contribution à la réponse de la direction et contribue à la diffusion des résultats de l'évaluation.

Les progrès de l'évaluation seront suivis de près par le groupe de référence de l'évaluation (GRE), composé du personnel concerné de l'UNFPA du bureau de pays du Bénin, de représentants du gouvernement national du Bénin, le bailleur, de partenaires de mise en œuvre ainsi que d'autres parties prenantes clés, y compris les organisations représentant les groupes vulnérables et marginalisés (voir Manuel, section 1.4). Le GRE garantit la pertinence, la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Il fournit des informations à des étapes clés du processus d'évaluation, facilite l'accès de l'équipe d'évaluation aux sources d'information et aux informateurs et assure l'assurance qualité des produits de l'évaluation d'un point de vue technique. Les principales responsabilités du GRE sont :

Assister le gestionnaire de l'évaluation dans l'élaboration des TdR, y compris la sélection des questions d'évaluation préliminaires.

Fournir des commentaires sur le rapport de conception.

Agir en tant qu'interface entre les évaluateurs et les principales parties prenantes de l'évaluation, et faciliter l'accès aux informateurs clés et à la documentation.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Fournir des commentaires substantiels d'un point de vue technique sur le rapport d'évaluation (version 1).

Participer à des réunions avec l'équipe d'évaluation.

Contribuer à la diffusion des résultats de l'évaluation, au partage des connaissances et à l'apprentissage sur la base du rapport d'évaluation, y compris le suivi de la réponse de la direction.

Conformément à la politique d'évaluation de l'UNFPA, le conseiller régional en S&E de WCARO fournit des conseils et un soutien au gestionnaire de l'évaluation à toutes les étapes du processus d'évaluation. En particulier, le S&E régional joue un rôle crucial dans l'assurance qualité des produits de l'évaluation. Cela comprend l'assurance qualité et l'approbation des TdR, la préqualification des consultants, l'assurance qualité et l'évaluation des rapports de conception et d'évaluation. Il/elle contribue également à la diffusion et à l'utilisation des résultats de l'évaluation. Le rôle et les responsabilités du conseiller régional en S&E, à toutes les phases de l'évaluation, sont indiqués dans le manuel.

Le bureau d'évaluation indépendant de l'UNFPA conduit un contrôle indépendant de la qualité du rapport d'évaluation final. Le Bureau publie également le rapport d'évaluation, la fiche de contrôle qualité (EQA) et la réponse de la direction dans la base de données des évaluations de l'UNFPA.

12. Composition de l'équipe d'évaluation

L'évaluation sera menée par une équipe d'évaluateurs externes indépendants, composée de : (i) un/une chef/fe d'équipe ayant la responsabilité globale de la réalisation de l'exercice d'évaluation et (ii) de membres d'équipe qui fourniront une expertise technique dans les domaines thématiques relatifs au mandat du projet (Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes (AYSRHR), Autonomisation économique et employabilité des jeunes, Leadership et participation des jeunes, Gouvernance, données et coordination SDSR). Au-delà de sa responsabilité principale dans la conception de la méthodologie et la coordination de l'équipe d'évaluation, le/la chef/fe d'équipe assumera aussi le rôle d'expert technique pour un des domaines thématiques ci-dessus citées.

Le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation sera recruté(e) sur le plan international ou régional, tandis que les membres de l'équipe d'évaluation seront recrutés localement pour assurer une connaissance adéquate du contexte national. Enfin, l'équipe d'évaluation doit avoir le niveau de connaissances requis pour mener des évaluations axées sur les questions relatives aux

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

préoccupations du projet et être capable de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire et dans un environnement multiculturel.

12.1. Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation

Chef/fe de l'équipe d'évaluation

Le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation assumera la responsabilité générale de la conception et de la mise en œuvre de l'évaluation. Il/elle sera responsable de la production et de la soumission, dans les délais impartis, de tous les produits, conformément aux TdR. Il/elle dirigera et coordonnera le travail de l'équipe d'évaluation et garantira la qualité des produits de l'évaluation à toutes les étapes du processus. Le gestionnaire de l'évaluation fournira des orientations à l'équipe d'évaluation concernant l'élaboration du rapport de conception, notamment : l'approche méthodologique, le plan de travail et la préparation de la phase de terrain. Il/elle dirigera la rédaction et la présentation du rapport de conception et du rapport d'évaluation (provisoire et final) et jouera un rôle de premier plan dans les réunions avec le groupe de référence de l'évaluation et le bureau de pays. Le/la chef/fe d'équipe sera également responsable de la communication avec le gestionnaire de l'évaluation. Au-delà de ses responsabilités en tant que chef/fe d'équipe, il/elle sera aussi un expert technique responsable d'un des domaines thématiques du programme de pays décrits ci-dessous.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en Santé publique/DSSR/Innovation numérique en santé

L'expert en santé publique/DSSR/Innovation numérique en santé fournira une expertise **de la pertinence des interventions en DSSR** à travers l'adéquation des interventions aux besoins des jeunes, la cohérence avec les politiques nationales de santé et de jeunesse, l'alignement sur les priorités du Gouvernement et de l'UNFPA, la prise en compte des besoins spécifiques des adolescentes, des jeunes femmes et des groupes vulnérables, les services intégrés de santé sexuelle et reproductive, le VIH et autres infections sexuellement transmissibles, la santé des adolescents et jeunes, la planification familiale, les services de SDSR adaptés aux jeunes, les grossesses chez les adolescentes, les SDSR des jeunes femmes et des adolescentes, l'accès aux contraceptifs pour les jeunes femmes et les adolescentes et le leadership. et la participation des jeunes. L'expert **évaluera les résultats en matière de DSSR** à travers l'accès à l'information sur la DSSR, l'utilisation des services de santé sexuelle et reproductive, l'accès aux méthodes contraceptives modernes, la prévention des grossesses précoces, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre et l'amélioration des comportements favorables à la santé. Il évaluera en outre l**a qualité de**

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

l'amélioration des connaissances et compétences des adolescents et jeunes. Il **évaluera aussi les innovations numériques en santé** à travers les plateformes numériques développées ou utilisées ;

Les applications mobiles, les systèmes de messagerie et d'information, les outils digitaux de sensibilisation, les réseaux sociaux utilisés pour la communication en DSSR et les mécanismes numériques de suivi des bénéficiaires. Il fera une analyse des approches innovantes de communication pour le changement social et comportemental, une analyse des données sanitaires et des indicateurs du projet, l'efficacité et de l'efficience des interventions.

Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties des produits de l'évaluation correspondant à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Bénin et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

Membre de l'équipe d'évaluation : Expert en autonomisation économique des jeunes/leadership et participation des jeunes

L'expert en matière d'autonomisation des adolescents et des jeunes analysera **la pertinence des interventions** à travers la pertinence des formations entrepreneuriales proposées, l'adéquation des dispositifs d'accompagnement des jeunes entrepreneurs, la pertinence des approches de leadership et d'engagement citoyen, l'adaptation des interventions aux réalités socio-économiques des zones d'intervention et la prise en compte du genre, de l'inclusion sociale et des groupes vulnérables.

Il **évaluera les résultats en matière d'autonomisation économique** à travers la qualité des formations reçues, l'acquisition des compétences entrepreneuriales, le niveau de création ou de développement des activités génératrices de revenus, l'accès des jeunes aux mécanismes de financement et d'accompagnement, l'amélioration des revenus et des moyens d'existence des bénéficiaires, et la résilience économique développée par les jeunes.

L'expert dans ce domaine **examinera les résultats en matière de leadership des jeunes** à travers le renforcement des capacités de leadership, l'amélioration de la confiance en soi, les capacités de prise de parole, l'engagement dans les instances communautaires, et le rôle des jeunes dans les initiatives locales de développement. Il analysera l**a participation citoyenne et communautaire** à

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

travers l'implication des jeunes dans les actions communautaires, leur contribution à la prévention des violences basées sur le genre, leur implication dans la promotion des droits sexuels et reproductifs et les initiatives citoyennes développées grâce au projet. Il se chargera de **l'efficacité des approches de mise en œuvre** à travers les stratégies de formation, les mécanismes de mentorat, les approches de coaching, les dispositifs de suivi des jeunes, et les partenariats avec les organisations de jeunesse.

L'expert sera responsable de l'identification des bonnes pratiques, la collecte des témoignages, la documentation des success stories, l'élaboration d'études de cas.

Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties du projet correspondant à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Bénin et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

***Membre de l'équipe d'évaluation : Expert* en sociologie/genre**

L'expert **analysera la pertinence sociale et de genre du projet** à travers les interventions du projet sur les besoins spécifiques des adolescentes, jeunes filles, jeunes garçons, jeunes femmes, groupes vulnérables, des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité sociale. Il appréciera notamment : la prise en compte des inégalités de genre, l'inclusion des groupes marginalisés, l'approche fondée sur les droits humains, l'adéquation des interventions aux réalités socioculturelles locales.

L'expert **évaluera l'intégration du genre dans la mise en œuvre du projet,** à travers l'analyse du niveau d'intégration du genre dans les activités du projet, la participation effective des femmes et des jeunes filles, l'accès équitable des bénéficiaires aux services et opportunités, la réduction des barrières socioculturelles liées au genre, la prise en compte des masculinités positives. Sur la base des questions évaluatives possibles : Les interventions ont-elles favorisé l'égalité entre les sexes ? Les femmes et les jeunes filles ont-elles bénéficié équitablement des actions du projet ? Les normes discriminatoires ont-elles évolué ?

L'expert appréciera l**es changements sociaux et comportementaux**, à travers les comportements individuels, les attitudes communautaires, les perceptions liées aux droits sexuels et reproductifs, les relations de genre, l'engagement communautaire. Il examinera également l'évolution des connaissances, les changements de pratiques, l'acceptation sociale des interventions.

L'expert évaluera **les interventions relatives aux violences basées sur le genre (VBG)** à travers les mécanismes de prévention des VBG, les dispositifs de référencement, les mécanismes de prise en charge, l'implication des communautés, l'efficacité des campagnes de sensibilisation. Il devra notamment apprécier

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

l'amélioration des connaissances sur les VBG, l'accès aux services de prise en charge et l'évolution des comportements face aux violences.

L'expert **évaluera également les initiatives de transformation des normes sociales** à travers les stratégies de mobilisation communautaire, l'implication des leaders religieux et communautaires, les dialogues communautaires et les actions de sensibilisation menées dans les villages ciblés. Il analysera en outre la participation et l'inclusion sociales, les effets et changements les plus significatifs, la durabilité sociale des acquis.

Il/elle contribuera à la conception méthodologique de l'évaluation et participera aux travaux de collecte et d'analyse des données, avec la responsabilité spécifique pour les parties du projet correspondant à son domaine d'expertise thématique. Il/elle fournira une contribution de fond tout au long du processus d'évaluation, notamment en contribuant à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation, du plan de travail de l'évaluation et du programme pour la phase de terrain, et en participant à des réunions avec le gestionnaire de l'évaluation, le personnel du bureau de pays de l'UNFPA Bénin et le groupe de référence de l'évaluation. Il/elle entreprendra une revue documentaire et conduira des entretiens et des discussions de groupe avec les parties prenantes, comme convenu avec le/la chef/fe de l'équipe d'évaluation.

12.2. Qualifications et expérience de l'équipe d'évaluation

***Expert en Santé publique/DSSR/Innovation numérique en santé :* chef/fe d'équipe**

*Qualifications académiques : l*e/la Chef(fe) d'équipe devra être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum (Master ou équivalent) dans l'un des domaines suivants : Santé publique, médecine, Épidémiologie, Santé communautaire, Santé de la reproduction, démographie, gestion des programmes de santé, Santé numérique (Digital Health), ou toute autre discipline pertinente. Un doctorat ou une spécialisation en santé sexuelle et reproductive, santé des adolescents et des jeunes ou évaluation des politiques publiques constituerait un atout.

Expérience professionnelle générale, le consultant devra justifier : de plus de 10 années d'expérience professionnelle dans les secteurs de la santé publique, du développement social ou de la coopération internationale, d'une expérience confirmée dans la gestion et l'évaluation de projets ou de programmes complexes de développement, d'une expérience avérée de coordination d'équipes multidisciplinaires.

Expérience spécifique, le/la Chef(fe) d'équipe devra avoir : une solide expérience dans les programmes de santé sexuelle et reproductive, une bonne connaissance des programmes destinés aux adolescents et aux jeunes, une expérience des interventions liées à la santé et aux **droits** sexuels et reproductifs/ planification familiale, une expérience dans les programmes de prévention

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

des grossesses précoces et des violences basées sur le genre, une bonne connaissance des approches fondées sur les droits humains et l'équité.

En innovations numériques en santé : une expérience dans l'évaluation ou la mise en œuvre de solutions numériques de santé, une connaissance des outils digitaux utilisés pour la communication, la sensibilisation et l'accès aux services de santé, une expérience des plateformes numériques destinées aux jeunes, une compréhension des enjeux liés à la santé numérique, à la gestion des données et à l'innovation technologique dans le secteur de la santé.

En évaluation : avoir conduit ou participé à au moins 5 évaluations de projets ou programmes de développement au cours des dix dernières années, avoir dirigé au moins 3 évaluations finales ou à mi-parcours financées par des partenaires techniques et financiers ou des agences des Nations Unies, disposer d'une expérience dans l'application des critères d'évaluation de l'OCDE-CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité).

Compétences techniques requises, le/la Chef(fe) d'équipe devra démontrer : une excellente maîtrise des méthodologies d'évaluation, une capacité à concevoir des cadres méthodologiques robustes, une maîtrise des approches quantitatives et qualitatives, une expérience dans l'analyse des données de santé, une capacité à trianguler les données provenant de sources diverses, une aptitude à formuler des conclusions et recommandations stratégiques fondées sur des évidences.

Responsabilités spécifiques comme Chef(fe) d'équipe : assurer la coordination technique de l'équipe d'évaluation, répartir les tâches entre les experts, veiller au respect du calendrier de l'évaluation, assurer l'interface avec l'UNFPA et les parties prenantes.

Méthodologie : diriger l'élaboration de la note méthodologique, superviser la conception des outils de collecte, garantir la qualité scientifique des analyses.

Supervision des travaux de terrain : coordonner les missions de collecte de données, superviser la qualité des données collectées, veiller au respect des principes éthiques.

Analyse et reporting : assurer la consolidation des contributions des experts, diriger la rédaction des rapports, garantir la cohérence et la qualité des livrables, présenter les résultats aux parties prenantes.

Connaissance des contextes nationaux et internationaux : une bonne connaissance du contexte de développement du Bénin, une connaissance des politiques nationales de santé, de jeunesse et de genre, une expérience de collaboration avec les gouvernements, ONG et les partenaires techniques et financiers, une bonne connaissance des mandats et approches de l'UNFPA.

Une expérience préalable dans l'évaluation de programmes financés par le Système des Nations Unies constituera un avantage majeur.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Compétences linguistiques et rédactionnelles : maîtriser parfaitement le français écrit et oral, posséder d'excellentes capacités de rédaction et de synthèse, être capable de produire des rapports d'évaluation de haut niveau, avoir une bonne maîtrise de l'anglais professionnel (atout).

Aptitudes personnelles : leadership avéré, esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, diplomatie et capacités relationnelles, objectivité et impartialité, respect strict de l'éthique de l'évaluation, aptitude à travailler sous pression et à respecter les délais.

Expert en autonomisation économique des jeunes. /Leadership et participation des jeunes

Qualifications académiques : être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 au moins dans l'un des domaines suivants : statisticien économiste, sciences de gestion, développement local, développement communautaire, sociologie du développement, jeunesse et développement, entrepreneuriat, sciences sociales ou tout autre domaine équivalent. Une spécialisation en entrepreneuriat des jeunes, emploi des jeunes, développement des compétences ou leadership des jeunes serait un atout.

Expérience professionnelle générale : justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle dans la conception, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation de projets et programmes de développement, avoir une solide expérience dans les domaines de l'autonomisation économique, de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes, du développement des compétences, du leadership et de la participation citoyenne, de l'inclusion sociale.

Expérience spécifique : le consultant devra démontrer une expérience avérée dans la conception ou l'évaluation de programmes d'entrepreneuriat des jeunes, le développement des compétences entrepreneuriales, la formation professionnelle et l'insertion économique, l'accompagnement des microentreprises et start-ups, les mécanismes de financement des jeunes, les programmes de résilience économique, le leadership et la participation des jeunes par le renforcement du leadership des jeunes, la participation citoyenne, l'engagement communautaire, la mobilisation sociale, le plaidoyer des jeunes et la gouvernance participative.

Évaluation de projets : participation à au moins 3 évaluations de projets ou programmes de développement au cours des cinq dernières années, participation à au moins 2 évaluations portant sur la jeunesse, l'emploi, l'entrepreneuriat ou le leadership des jeunes, expérience dans l'application des critères d'évaluation de l'OCDE-CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité), une bonne maîtrise des méthodes d'évaluation participative, une expérience dans la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion, une capacité à élaborer des outils de collecte adaptés aux jeunes, une expérience dans la rédaction de rapports d'évaluation de haute qualité, une capacité à formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

Compétences techniques requises : L'expert devra démontrer : une excellente maîtrise des approches d'autonomisation économique des jeunes, une bonne connaissance des écosystèmes entrepreneuriaux, une bonne compréhension des mécanismes de financement des jeunes, une expérience des approches de développement des compétences de vie (Life Skills), une connaissance des approches de leadership transformationnel, une maîtrise des techniques de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives, une bonne capacité d'analyse des effets socio-économiques des projets.

Connaissance du contexte, une expérience de travail : au Bénin, en Afrique de l'Ouest avec les agences du Système des Nations Unies, constituerait un avantage significatif, une connaissance des programmes de jeunesse, d'emploi, d'entrepreneuriat et de participation citoyenne soutenus par l'UNFPA, l'UNICEF, le PNUD ou d'autres partenaires techniques et financiers serait également appréciée.

Aptitudes personnelles, l'expert devra démontrer : d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse, de bonnes capacités rédactionnelles en français, une aptitude au travail en équipe multidisciplinaire, une capacité à travailler sous pression et dans des délais contraints, un sens élevé de l'éthique, de l'objectivité et de la confidentialité.

Atout supplémentaire, une expérience dans l'évaluation de projets intégrant simultanément : l'autonomisation économique des jeunes, le leadership des jeunes, la participation citoyenne, l'égalité de genre, la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes sera particulièrement recherchée pour l'évaluation finale du projet « Youth Empowerment for Sexual and Reproductive Health and Rights Access (YES) », compte tenu de son approche intégrée de développement du capital humain des jeunes.

Expert en sociologie/genre : Profil recommandé de l'expert

Qualifications académiques : le/la consultant(e) devra être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+5 minimum (Master ou équivalent) dans l'un des domaines suivants : Sociologie, anthropologie, études de genre, sciences sociales, développement communautaire, psychologie sociale, démographie sociale, ou toute autre discipline pertinente.

Une spécialisation en genre, inclusion sociale, droits humains ou changement social et comportemental constituerait un atout.

Expérience professionnelle générale : le/la consultant(e) devra justifier : d'au moins 10 années d'expérience professionnelle dans les domaines des sciences sociales, du développement communautaire ou de la coopération internationale, d'une expérience avérée dans l'analyse des

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

questions de genre, d'inclusion sociale et de changement de comportement, d'une bonne connaissance des problématiques liées à la jeunesse, aux droits humains et à l'égalité de genre.

Expérience spécifique : le/la consultant(e) devra démontrer une expérience significative dans l'analyse des inégalités de genre, l'intégration du genre dans les programmes de développement, l'autonomisation des femmes et des filles, l'inclusion des groupes vulnérables, l'approche fondée sur les droits humains.

Violences basées sur le genre (VBG) : prévention et réponse aux VBG, protection des survivantes, référencement et mécanismes de prise en charge, mobilisation communautaire contre les pratiques néfastes, changement social et comportemental, conception ou évaluation d'interventions de changement social et comportemental, analyse des normes sociales, mobilisation communautaire, participation citoyenne et dialogue communautaire.

Évaluation de projets : avoir participé à au moins 3 évaluations de projets ou programmes au cours des cinq dernières années, avoir conduit ou contribué à au moins 2 évaluations portant sur le genre, les jeunes, les droits humains, la santé reproductive ou les VBG, bonne maîtrise des critères d'évaluation de l'OCDE-CAD.

compétences techniques requises : le/la consultant(e) devra posséder : une excellente maîtrise des approches genre et inclusion, une bonne connaissance des théories du changement social, une maîtrise des méthodes qualitatives de recherche et d'évaluation, une expérience dans la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion, une capacité à analyser les dynamiques sociales et communautaires, une aptitude à documenter les changements les plus significatifs (Most Significant Change).

Connaissances spécifiques souhaitées : une expérience dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, de l'éducation complète à la sexualité, des mariages précoces et grossesses précoces, de la masculinité positive, de la participation des jeunes au développement, des programmes financés par les agences du Système des Nations Unies.

*Compétences analytiques et rédactionnelles, le/*la consultant(e) devra démontrer d'excellentes capacités d'analyse et de synthèse, une forte aptitude à interpréter des données qualitatives, une excellente capacité de rédaction en français, une aptitude à produire des rapports d'évaluation de qualité, une capacité à formuler des recommandations stratégiques fondées sur les résultats de l'évaluation.

*Connaissance du contexte : l*e/la consultant(e) devra avoir : une bonne connaissance du contexte socioculturel du Bénin, une compréhension des enjeux liés à la jeunesse, au genre et aux droits sexuels et reproductifs, une expérience de collaboration avec les institutions publiques, les

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers. Une expérience avec l'UNFPA ou d'autres agences des Nations Unies constituera un avantage.

*Aptitudes personnelles : l*e/la consultant(e) devra faire preuve de : sens élevé de l'éthique et de la confidentialité, de l'objectivité et de l'impartialité, d'excellentes capacités relationnelles, d'esprit d'équipe, de sensibilité aux questions de genre et de droits humains, de la capacité à travailler dans des délais contraints.

13. Budget et modalités de paiement

Les évaluateurs recevront un forfait journalier calculé sur la base de leurs qualifications et expérience, suivant le barème de l'UNFPA.

Les paiements seront effectués comme indiqué ci-dessous :

À l'approbation du rapport de conception	20%
À la remise d'un rapport d'évaluation provisoire de qualité satisfaisante	40%
À l'approbation du rapport d'évaluation final et de la présentation PowerPoint des résultats de l'évaluation	40%

En plus des forfaits journaliers, les évaluateurs recevront une indemnité journalière de subsistance (DSA) conformément aux dispositions de la directive relative aux missions de l'UNFPA, et sur la base des taux applicables de DSA des Nations Unies pour le lieu de mission. Les frais de voyage seront réglés séparément.

La répartition provisoire des jours du travail au sein de l'équipe d'évaluation sera la suivante :

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

	Chef/fe d'équipe	Experts thématiques
Phase de conception	12	10
Phase de terrain	15	15
Phase d'analyse et de rédaction du rapport	20	18
Phase de diffusion et de facilitation de l'utilisation des résultats de l'évaluation	3	2
TOTAL (jours)	50	45

Veuillez noter que les nombres de jours mentionnés dans le tableau sont indicatifs. La distribution finale du volume du travail et du nombre de jours correspondant pour chaque consultant, sera proposée par l'équipe d'évaluation dans le rapport de conception et sera soumise à l'approbation du gestionnaire de l'évaluation.

Docusign Envelope ID: 243D7E08-2C4D-8D10-834A-6B2C92A44542

14. Bibliographie et ressources

Les documents suivants seront mis à la disposition de l'équipe d'évaluation dès le recrutement effectué :

- ✓ Le document de projet YES ;
- ✓ Les PTA des partenaires de mise en œuvre pour le projet YES de 2023 à 2026 ;
- ✓ Les rapports de progrès des partenaires de mise en œuvre des années 2023 à 2026 ;
- ✓ Les activités mises en œuvre dans le plan des ressources et des résultats de 2023 à 2026 ;
- ✓ Les études réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- ✓ Le rapport d'évaluation finale des CPD 9 et 10 ;
- ✓ Les rapports d'évaluation d'autre projet mis en œuvre par le bureau pays et ses partenaires ;
- ✓ Le manuel d'évaluation à l'UNFPA ;
- ✓ Et bien d'autres documents et rapports dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

15. Annexes

A	Théorie du changement **(voir document joint)**
B	Cartographie des parties prenantes **(voir document joint)**
C	Matrice d'évaluation **(voir document joint)**
D	Plan de travail provisoire d'évaluation **(voir document joint)**
E	Liste des interventions (**sera fournie aux consultants sous contrat)**